



PRÉFET DE LA SEINE- MARITIME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Revue de presse du 11 mai 2026

Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant

l'icône  située en haut à gauche de cette page Résana.

Loup

- Capturé en forêt, un loup a été anesthésié et pris en charge par les services de l'État en Seine-Maritime - Réveil de Neufchatel

Économie et vie des entreprises

- Pouvoir d'achat _ ce que les chiffres officiels ne vous disent pas
- Liquidation de Towt au Havre _ le tribunal valide la reprise par la société NewTowt - Paris Normandie
- La seule offre de reprise de la société Towt validée par le tribunal du Havre – ICI
- Le Havre _ un rendez-vous consacré à la RSE et à la décarbonation des entreprises _ La Gazette France
- La CCI Seine Estuaire facilite l'implantation des entreprises à Lillebonne - Normandinamik

Sécurité

- Pont de Normandie _ les cyclistes se mobilisent ce vendredi 8 mai pour dénoncer une traversée « hautement dangereuse » - 76ACTU

Services de L'État

- On sait où vous habitez_ _ la maison de l'Estuaire et ses agents victimes de menaces et d'actes de malveillance - F3

Immigration

- Des migrants découverts dans un camion dans l'usine Renault Sandouville près du Havre _ ce que l'on sait
- Près du Havre, cinq migrants découverts dans un poids lourd sur un site industriel - Paris Normandie

Justice

- Près de Rouen. Après l'incendie de la mairie, il envoie des menaces de mort avec une balle à celui qu'il pense être une balance
- L'heure du procès pour l'incendiaire présumé de huit hangars – Paris Normandie
- À Rouen, l'institution France Travail Normandie mise en examen pour harcèlement moral - Le Poulpe

- Incendies dans des fermes de la région de Bacqueville-en-Caux _ le pyromane présumé va être jugé -76actu

Incendie

- Histoire et patrimoine. Tout un quartier du Havre ravagé par les flammes après l'incendie d'une corderie - Paris Normandie

Travaux et aménagement

- Le Stade Sottevillais privé de meeting à cause d'un retard de chantier, « un mal pour un bien » - Paris Normandie

Logement

- Près du Havre, des habitants évacués après d'importantes infiltrations dans des logements neufs - Paris Normandie
- Des habitants contraints de quitter leur logement neuf après l'orage – Paris Normandie

Politique

- Bolbec. Le RN saisit la justice contre le nouveau règlement du conseil municipal

Santé

- Spécialiste des maladies émergentes au CHU de Rouen _ « L'hantavirus est très peu contagieux » - Paris Normandie
- Le centre Becquerel termine sa mue – Paris Normandie

Violences

- Femme défenestrée au Havre. Pascale, « une personne adorable » qui hébergeait son meurtrier présumé - Paris Normandie

Transports

- Près de Rouen, ce territoire lance son propre service de location longue durée de vélo électrique - Paris Normandie
- Accident sur la Sud 3 direction Rouen _ un blessé et des bouchons - Paris Normandie

Environnement

- Des drones pour contenir la population de goélands argentés à Mers-les-Bains - Paris Normandie

Contacts habitants

- « Monsieur le Président, aidez-moi » _ ces lettres de détresse qui finissent à la préfecture de l'Eure - Paris Normandie

Agriculture

- Agriculture. Pas si simple de « normandiser » les cheptels sur le sol normand - Paris Normandie

Acteurs publics

- Hausse des prix du carburant _ le ministre Amiel demande aux chefs de service d'autoriser davantage le télétravail dans la fonction publique - Acteurs Publics
- La DITP va devenir la direction des services publics et récupérer une partie des missions de la Dinum - Acteurs Publics
- Fonction publique d'État _ le salaire net moyen a franchi la barre des 3 000 euros en 2024 - Acteurs Publics

Pouvoir d'achat : ce que les chiffres officiels ne vous disent pas

Robert Le Bourgeois

7-9 minutes

TRIBUNE. Année après année, le fossé entre les chiffres officiels du pouvoir d'achat et le vécu des Français se creuse : loin d'être le fruit du hasard, ce décalage est dû en grande partie à des biais méthodologiques au cœur de la statistique publique, avance le député RN Robert Le Bourgeois*.

Robert Le Bourgeois 07/05/2026 à 16:58



Image d'illustration. SIPA / © Fernando Gutierrez-Juarez

Selon l'Insee, le pouvoir d'achat des ménages aurait augmenté de 13 % entre 2017 et 2024. Pourtant, le quotidien des Français raconte une autre histoire : explosion des dépenses contraintes (logement, alimentation, transport), report d'achat vers des produits moins onéreux, réduction du chauffage ou des déplacements et même, pour les plus modestes, sauts de repas et surendettement.

Ce fossé croissant entre la statistique officielle et l'expérience des Français est le fruit de choix méthodologiques qui sous-estiment

l'inflation, [surestiment le pouvoir d'achat et invisibilisent la France des classes moyennes](#), des retraités modestes, des territoires ruraux et périurbains. Face à cet écart manifeste, les gouvernements successifs ont souvent invoqué des biais cognitifs dans la perception de l'inflation, ignorant le déclassement d'une partie de la population. Certains biais sont réels et documentés (un individu est plus sensible aux hausses de prix, notamment sur les produits qu'il achète plus régulièrement, qu'à leurs baisses), mais ils ne suffisent plus à expliquer la dissonance entre les indicateurs officiels et le vécu des Français.

La suite après cette publicité

Des biais de méthodologie

Car des biais, il en existe aussi, et non des moindres, dans la construction même de la mesure du pouvoir d'achat. Le premier d'entre eux tient au fait que l'Insee, comme l'exécutif, ont presque systématiquement communiqué sur la base de moyennes qui ne disent rien des inégalités sociales ou territoriales : si les revenus du capital (intérêts et dividendes) ont bel et bien augmenté, ces gains restent largement concentrés dans les déciles les plus élevés. Statistiquement, cela a surtout contribué à rehausser la moyenne du pouvoir d'achat des Français, tout en effaçant le déclassement des plus modestes. À cet égard, privilégier une communication fondée sur une médiane serait déjà plus honnête.

La suite après cette publicité

L'affirmation selon laquelle le pouvoir d'achat des Français augmenterait ne résiste plus à l'expérience quotidienne de millions de citoyens

Et parce que la succession de crises et l'appauvrissement de la population sont impossibles à ignorer – plus de 15 % de la population vit sous le seuil de pauvreté (Insee, juillet 2025) –, de nombreuses mesures d'urgence sont venues s'ajouter aux aides sociales déjà existantes. Cette politique du chèque donne lieu à un deuxième biais : les prestations sociales en espèces sont directement intégrées par l'Insee au revenu disponible brut (RDB). Si ces aides correspondent à un flux monétaire réellement perçu par le bénéficiaire, elles n'en demeurent pas moins des

palliatifs à un travail qui ne paie plus suffisamment, dans un pays qui se paupérise. En d'autres termes, les compensations de la pauvreté sont regardées par l'Insee comme un gain de pouvoir d'achat...

Impasse politique

Plus insidieuse encore est l'analyse des dépenses liées au logement. Côté locataires, l'Insee exclut de ses mesures les logements meublés, les hausses de loyers qui interviennent à la relocation ou la collecte régulière sur les plateformes immobilières (*scraping*) : cette méthodologie sous-estime mécaniquement la part des loyers dans le budget des locataires. En revanche, du côté des propriétaires-occupants, l'institut gonfle artificiellement leurs revenus d'un loyer implicite, qui fait fi des charges liées à l'entretien ou au remboursement de l'emprunt. À la fin, les dépenses de logement sont largement dépréciées dans le panier moyen : si la part des loyers atteint les 20 % dans d'autres pays européens, en France, elle ne représenterait que... 6 %.

La suite après cette publicité

La suite après cette publicité

D'autres conventions statistiques, plus techniques et contestées par certains économistes, notamment au sein de l'OFCE, participent aussi au mirage d'un pouvoir d'achat en hausse : le « *déflateur de la consommation* », utilisé par l'Insee pour mesurer la quantité de biens et services qu'un revenu permet d'acquérir, n'est en réalité pas conçu pour calculer l'inflation ou le pouvoir d'achat ; l'usage abusif de la méthode par recouvrement (*bridge overlap*) dans les « *ajustements de qualités* » – qui considère que toute différence de prix entre un ancien produit et sa nouvelle version reflète un gain de qualité – sous-estime les augmentations tarifaires liées à l'inflation ou au marketing. Dès 2004, l'Insee estimait d'ailleurs que ces ajustements de qualité affectaient l'inflation à hauteur de 0,3 point par an : en 2021, Eurostat a fini par mettre la France en garde.

En définitive, l'affirmation selon laquelle le pouvoir d'achat des Français augmenterait ne résiste plus seulement à l'expérience quotidienne de

millions de citoyens : elle abdique aussi lorsqu'on lève le voile sur les méthodologies utilisées pour construire ces indicateurs. Longtemps cantonnée à un débat d'initiés, cette question est pourtant éminemment politique : il en va de la confiance des ménages dans leurs institutions, de l'honnêteté de la statistique publique et, in fine, de la juste considération qu'élus et responsables politiques doivent à chaque citoyen.

Dès 2021, [Marine Le Pen](#) avait d'ailleurs alerté sur l'insincérité des chiffres officiels du pouvoir d'achat. Des politiques publiques fondées sur des indicateurs biaisés ne peuvent conduire qu'à une impasse : dix ans après l'élection d'Emmanuel Macron, les Français en ont d'ailleurs payé les conséquences. Ils n'attendent plus des indicateurs flatteurs mais des résultats concrets.

***Député Rassemblement national de Seine-Maritime, Robert Le Bourgeois est le corapporteur, avec Thierry Benoît (Horizons), d'une mission d'information sur l'évolution du pouvoir d'achat en France depuis 2017. Créée dans le cadre du « droit de tirage » du groupe RN, cette mission a rendu ses conclusions et son rapport le mercredi 29 avril 2026, en commission des affaires économiques.**

Liquidation de Towt au Havre : le tribunal valide la reprise par la société NewTowt

Suzelle Gaube

5–7 minutes

Après une audience devant le tribunal des affaires économiques du Havre le 30 avril 2026, ce dernier a rendu sa décision le 7 mai 2026. Placé en liquidation judiciaire le 3 avril 2026, l'armement havrais Towt sera bien repris par NewTowt.



Par [Suzelle Gaube](#)

Publié: 7 Mai 2026 à 15h29 Temps de lecture: 2 min

Ce n'était pas gagné. Mais le tribunal des affaires économiques (TAE) du Havre a tranché en rendant son délibéré, jeudi 7 mai 2026 : la société NewTowt – anciennement société RES 3 – reprend [la société Towt](#) basée au Havre, pionnier français du transport de marchandises par voilier-cargo, qui avait été [placée en liquidation judiciaire](#), le 3 avril 2026. Une société présidée par Crédit Mutuel Impact et dont le capital est détenu notamment par le fonds Révolution environnementale et

solidaire (RES).

Le rôle de Karl Sement « dans l'établissement de la feuille de route »

À la tête de NewTowt ? Karl Sement, celui qui était directeur général... de Towt, sera aussi celui de NewTowt. Une situation qui a dû faire l'objet d'une dérogation pour que la décision de reprise soit validée par le TAE. Dans le délibéré que Paris Normandie a pu se procurer, on peut y lire : « *Les compétences détenues par Karl Sement relatives à la fois au métier de transporteur maritime et à celui d'armateur, son arrivée récente au sein de la société Towt en octobre 2025, à un moment où la situation financière était déjà dégradée, et son rôle dans l'établissement de la feuille de route ayant servi de base aux discussions de la conciliation, justifient une dérogation au principe d'interdiction (...)* », posée par le code de Commerce.

37 emplois sauvés sur 42

Le TAE a également justifié sa décision sur le plan social. L'offre de NewTowt proposant la reprise de 37 emplois sur les 42, incluant 31 CDI et 6 contrats non permanents. Ainsi que la reprise de l'ancienneté contractuelle et de l'intégralité des droits acquis. Le tribunal a aussi pris en compte l'engagement du repreneur à « *créer deux nouveaux postes dans les douze mois suivants la date d'entrée en jouissance* ». Et « *à octroyer aux salariés non repris une priorité de réembauche pendant douze mois* ».

Peut-être un espoir pour les quelques salariés laissés sur le carreau, et notamment le couple fondateur de Towt, [Guillaume Le Grand et Diane Mesa](#). Lors d'un entretien à Paris Normandie, Karl Sement avait précisé à ce sujet qu'une réflexion serait nécessaire pour déterminer s'il est possible de « *leur trouver une place autour ou à côté du quotidien* » de la nouvelle société.

Un prix de cession à 60 000 €

Autre élément de poids qui a convaincu le tribunal : le plan financier et l'apurement du passif. « *Le prix de cession proposé pour les actifs et activités de Towt s'élève à 60 000 €* ». Le tribunal précise que « *ce prix doit être apprécié à l'aune des charges augmentatives importantes assumées par le repreneur* ». Un apport financier en fonds propres et quasi-fonds propres de 6,4 M€ est apporté par le fonds RES. Mais aussi par des actionnaires actuels de Towt : Après-Demain, Kefen et Cérès.

NewTowt s'engage aussi à « *la reprise de l'intégralité des financements associés aux navires Anemos, Artemis* », à quai sur le port de Fécamp. Mais aussi des quatre autres bateaux à venir. Soit « *toutes les échéances impayées au titre de ces financements ou des contrats de construction : un total supérieur à 95M€* », indique le tribunal dans son délibéré.

Lire aussi

[Étoiles gourmandes 2026 : au Williamsburg au Havre, des « pâtisseries généreuses faites maison »](#)

La seule offre de reprise de la société Towt validée par le tribunal du Havre

Sarah-Yasmine Ziani

~3 minutes

Publié le jeudi 7 mai 2026 à 17:10

La seule offre de reprise de la société de transports de marchandises à la voile Towt a été validée par le tribunal des affaires économiques du Havre ce jeudi 7 mai. Une quarantaine d'emplois devraient être repris par la nouvelle entité baptisée "New Towt".

Le tribunal des affaires économiques du Havre a validé ce jeudi 7 mai 2026 **la seule offre de reprise de Towt**, la société de transport de marchandises à la voile qui propose des liaisons transatlantiques depuis Fécamp jusqu'en Amérique latine. Installée au Havre et à Fécamp, après avoir été créée dans le Finistère, elle se trouvait [en liquidation judiciaire depuis avril](#).

Une quarantaine d'emplois devraient donc être repris par la nouvelle entité baptisée "New Towt". La société possède deux navires et quatre autres qui doivent arriver prochainement.

L'offre était portée par quatre actionnaires dont notamment **le**

Crédit Mutuel, via son fonds Révolution environnementale et solidaire, qui avait déjà pris le contrôle de la société il y a un an.

- [liquidation judiciaire](#)
- [Entreprises](#)
- [industrie](#)
- [Emploi – Travail](#)

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Sur le même thème

[Passer la section](#)

- Le sort de la société de transport de marchandises à la voile Towt sera scellé le 7 mai. Ce jeudi 30 avril, le tribunal des affaires économiques a examiné la seule offre de reprise portée par quatre actionnaires. Elle prévoit de reprendre 40 des 45 salariés et un redémarrage d'activité le 15 mai.

Le 30/04/2026 à 14:00

- C'est ce jeudi 30 avril que le tribunal des affaires économiques du Havre examine l'offre de reprise de la société de transport à

la voile TOWT. Placée en liquidation judiciaire début avril, un seul repreneur s'est manifesté selon les informations d'ICI Normandie.

Le 30/04/2026 à 11:36

- La société Towt, pionnière du transport de marchandises à la voile, a été placée en liquidation judiciaire ce vendredi au Havre. D'éventuels repreneurs ont jusqu'au 14 avril pour se manifester avant une nouvelle audience fixée le 28 ou 29 avril.

Le 06/04/2026 à 10:24

- Après les deux départs consécutifs de Rouen, Le Havre sera la ville d'arrivée de la Solitaire du Figaro Paprec 2026, annonce l'organisation de la course ce jeudi 23 avril 2026.

Le 23/04/2026 à 12:00

Autour de chez vous

[Passer la section](#)

Le Havre : un rendez-vous consacré à la RSE et à la décarbonation des entreprises

LGFR

3-4 minutes

En bref

La CCI Seine Estuaire organisera le 4 juin 2026 au Havre une nouvelle édition de son événement dédié à la responsabilité sociétale des entreprises. La rencontre réunira dirigeants, acteurs économiques et partenaires autour des enjeux de transition durable.



© La CCI Seine Estuaire .

Publié le 7 mai 2026 - Mis à jour le 7 mai 2026

Cette troisième édition mettra l'accent sur les pratiques liées à la

RSE et à la réduction de l'empreinte carbone des activités économiques. L'événement prévoit des échanges entre professionnels autour des démarches mises en œuvre dans les entreprises, avec la participation d'Alexandre Bellangé, qui interviendra sur les conditions de mise en place d'une stratégie conciliant activité économique et transition environnementale.

La rencontre est ouverte aussi bien aux entreprises déjà engagées dans ces démarches qu'aux structures souhaitant initier une réflexion sur ces sujets. Un dispositif d'illustration graphique en direct sera assuré par François Boissel afin de restituer les principaux échanges de la journée. L'événement est organisé en partenariat avec Enterprise Europe Network et Cerfrance Seine Normandie.

Décarbonation : un enjeu économique majeur

À l'échelle nationale, ce type de rencontre traduit la montée en puissance des enjeux de transformation durable dans les stratégies des entreprises françaises. Les chambres de commerce et les réseaux professionnels multiplient les formats d'accompagnement face aux nouvelles exigences réglementaires, aux attentes des investisseurs et aux évolutions des marchés. Pour les PME et les ETI, la décarbonation représente désormais un enjeu économique autant qu'environnemental, avec des impacts sur les coûts de production, l'accès au financement et la compétitivité. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte où les politiques publiques encouragent les investissements liés à la transition écologique et à l'adaptation des modèles économiques.

La CCI Seine Estuaire facilite l'implantation des entreprises à Lillebonne

Jacques-Olivier Gasly

~3 minutes

Fidèle à sa mission de soutenir le développement économique local, la CCI Seine Estuaire étend son offre immobilière avec La Tourbière. Cet hôtel d'entreprises, situé à Lillebonne, vient compléter un réseau déjà dense de solutions d'hébergement dédiées aux entrepreneurs.

Depuis plusieurs années, la CCI Seine Estuaire multiplie les solutions locatives pour faciliter l'implantation des entreprises. Après les sites du Havre, de Saint-Romain-de-Colbosc ou de Lisieux, c'est désormais à Lillebonne que la Chambre de commerce et d'industrie déploie son expertise avec 24 bureaux mis à la disposition des entreprises du territoire.

Agilité et flexibilité en ville

Avec 1150 m² de surface locative, La Tourbière a pour vocation de répondre aux besoins de flexibilité des chefs d'entreprise et des jeunes créateurs. Le site propose :

- Des surfaces de 11 à 50 m², conçues pour s'ajuster à la taille et à l'évolution de chaque activité.

- Une offre « clé en main » : les bureaux sont précablés et sécurisés (accès 24h/7j).
- Une offre souple avec des délais de résiliation courts

Plus qu'un bureau, un écosystème de croissance

Cet hôtel d'entreprises est un lieu de vie et d'échange. En plus de l'accès aux salles de réunion et aux espaces de convivialité, les locataires profitent d'un écosystème dynamique.

Des espaces déjà plébiscités

Séduites par leur fonctionnalité et leur adaptabilité, sept entreprises ont déjà choisi de s'y implanter. Acteurs des secteurs de l'enseignement, du transport et des services à la personne, elles témoignent de l'attractivité du site et de sa capacité à accueillir des activités professionnelles variées dans un environnement propice au développement.

« Je cherchais à rapprocher mon activité de mon domicile tout en restant au coeur de ma zone de chalandise, entre Rouen et Le Havre. En quittant la pépinière d'entreprises de la CCI au Vaisseau pour cet hôtel d'entreprises à Lillebonne, j'ai trouvé un cadre de travail idéal : les bureaux sont lumineux, calmes et très accessibles. L'accompagnement a été exemplaire : l'équipe de la CCI m'a immédiatement orienté vers le bâtiment de la Tourbière et a pris en charge l'intégralité des formalités administratives. Je n'ai eu qu'à m'installer », rapporte ainsi Nathalie Charleux de l'entreprise Fidelio.

Pont de Normandie : les cyclistes se mobilisent ce vendredi 8 mai pour dénoncer une traversée « hautement dangereuse »

Romane Langevin

3-4 minutes

Un collectif de cyclistes manifeste, vendredi 8 mai 2026 entre Le Havre et le Pont de Normandie pour réclamer des aménagements d'urgence et sécuriser ce passage de la Vélomaritime.

Sur le même thème

[Pistes cyclables](#)

[Pont de Normandie](#)

[Vélo](#)





Manifestation prévue ce vendredi 8 mai 2026 pour dénoncer l'insécurité des cyclistes (©DR/Le Pays d'Auge/Archives)

Par [Romane Langevin](#) Publié le 7 mai 2026 à 18h18

Un collectif d'associations de cyclistes appelle à une **manifestation** entre [Le Havre](#) et le pont de Normandie afin de « **dénoncer l'insécurité pour la traversée des cyclistes** », nous explique Frédéric Le Touze, membre du collectif LH Vélorution.

Depuis maintenant plusieurs années ce collectif d'association tente de montrer son mécontentement suite au danger de la traversée du pont de Normandie à vélo, en vain. Ils ont tenté de nombreuses fois d'intervenir dans les réunions.

Un aménagement attendu depuis 2019

L'association **AF3V** (Association Française pour le développement des Véloroutes et des Voies Vertes) milite depuis maintenant plusieurs années pour tenter d'obtenir certains aménagements. Ils n'ont qu'un souhait, celui étant de permettre la fusion entre les espaces piétons et cyclistes en une bande de **2,20 m de large** séparée du trafic automobile par une bordure. Une proposition qui figurait déjà parmi les préconisations du rapport Indigo datant de 2019.

« Le pont est un passage presque obligatoire pour nos cyclotouristes qui empruntent la Vélomaritime », rappelle

Frédéric Le Touze. Après cette manifestation, le collectif espère une **reprise des concertations** entre les différents acteurs (gestionnaire, région, départements) pour qu'elles aboutissent enfin à des actions concrètes.

Une mobilisation conviviale et pacifique

Le rassemblement est fixé ce vendredi **8 mai 2026 à 11 h** sur le parvis de la gare (coté gare routière) au Havre pour un départ en cortège jusqu'à pied au pont de Normandie par l'itinéraire cyclable. Pour un tour d'une **quinzaine de kilomètres** jusqu'au pont par des voies sécurisées et accessibles à tous (enfant compris).

Un pique-nique est prévu sur place, propre à chacun de ramener son repas. Le retour vers Le Havre s'effectuera par le même chemin. **Aucune perturbation** majeure de la circulation automobile n'est à prévoir : « le but étant pour nous principalement de faire voir le problème au plus grand nombre pour faire pression sur les gestionnaires », conclut Frédéric Le Touze.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

"On sait où vous habitez" : la maison de l'Estuaire et ses agents victimes de menaces et d'actes de malveillan

Myriam Libert

4-5 minutes

La Maison de l'Estuaire, installée près du Havre au cœur de la réserve naturelle de l'Estuaire de la Seine, a été la cible d'actes malveillants dans la soirée et la nuit du jeudi 7 au vendredi 8 mai. Tags, insultes nominatives, menaces et vandalisme ont été découverts sur plusieurs sites.

L'actu des régions

Chaque jour, un tour d'horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

[Notre politique de confidentialité](#)

Les dégâts ont été constatés ce vendredi 8 mai au matin, sur plusieurs bâtiments de la réserve naturelle de l'Estuaire, dans l'agglomération du Havre. Des tags, menaces et insultes ont

été retrouvés à plusieurs endroits, et de l'huile de vidange déversée sur le bâtiment de l'Observatoire à oiseaux, ouvert il y a deux ans sur le sentier du Hode.

"De l'huile de vidange, ou quelque chose d'approchant, a été déversée sur les cloisons, et les planchers de l'Observatoire à oiseaux du Hode" se désole Martin Blanpain, le directeur de la Maison de l'Estuaire. "On se sent en colère. Pour l'Observatoire c'est de l'argent public gaspillé, du travail réduit à néant de la part de nos équipes".

[De l'huile de vidange a été renversée sur l'Observatoire à oiseaux du Hode • © France Télévisions](#)

Aux actes de vandalisme s'ajoutent insultes et menaces. *"Deux tags visent nommément des agents de la réserve, chargés de la police de la nature. Ce sont les noms de deux agents assermentés, qui font appliquer les règles relatives à la gestion de la réserve naturelle" poursuit Martin Blanpain.*

[Des insultes ciblent nommément deux agents de la Maison de l'Estuaire • © France Télévisions](#)

Les inscriptions "Ont (sic) sait où vous habitez" ... "Méfiez-vous" ... "Fouté (sic) nous la paix" recouvrent presque entièrement le mur de ce transformateur ou poste d'aiguillage de la ligne de chemin de fer reliant Port 2000 au Havre, à la plateforme multimodale.

Des menaces assorties d'injures, telles que "Bandes d'e....".

"On se sent dans l'incompréhension, notamment les tags qui visent nommément les agents, qui sont clairement de l'intimidation pour les empêcher de faire leur travail" déplore Martin Blanpain.

Les tags sont signés FLBS, que l'on pourrait traduire par déduction : Front de Libération de la Baie de Seine.

La Maison de l'Estuaire n'en est pas à ses premières attaques. Il y a quatre ou cinq ans, des tags menaçants visaient déjà des agents, des locaux avaient été abîmés et des véhicules dégradés.

[MDE \(Maison de l'Estuaire\) dehors, signé FLBS, qui pourrait être Front de Libération de l'Estuaire ? • © France Télévisions](#)

Martin Blanpain, le directeur de la Maison de l'Estuaire, s'étonne de ces nouvelles dégradations, compte tenu d'une période plutôt sereine, et de relations apaisées avec les chasseurs. *"On a une histoire un peu compliquée sur la réserve naturelle, avec de temps en temps des tensions, mais là on est dans une période où tout le monde travaille à peu près ensemble dans un esprit plutôt constructif, donc on ne comprend pas cette poussée de fièvre"* conclut le directeur de la Maison de l'Estuaire.

La Maison de l'Estuaire a porté plainte auprès de la gendarmerie, qui est venue sur place procéder à des prélèvements.

Avec Robin Dussenne et Clémentine Baude

actu.fr

Des migrants découverts dans un camion dans l'usine Renault Sandouville près du Havre : ce que l'on sait

Vanessa Leroy

~3 minutes

Cinq migrants - dont une femme - ont été découverts au sein même de l'usine de Renault à Sandouville, près du Havre. Ils étaient montés dans un camion venant de Turquie.

Sur le même thème

[Gendarmerie](#)

[Migrants](#)

[Renault Sandouville](#)





Cinq migrants ont été découverts dans un camion au sein de l'usine Renault à Sandouville, près du Havre, ce jeudi 7 mai 2026. (©Photo transmise)

Par [Vanessa Leroy](#) Publié le 7 mai 2026 à 14h41

Quelle surprise pour des logisticiens de l'usine **Renault à Sandouville**, près du [Havre](#), ce jeudi 7 mai 2026. Alors qu'ils déchargeaient l'un des quelque cent camions qui arrivent sur le site jour et nuit quotidiennement, cinq migrants ont été découverts aux alentours de 7 heures dans un poids lourd.

« En ouvrant le camion qui venait de Turquie, les caristes ont déchargé le camion et ont trouvé **cinq personnes à l'intérieur dont une femme** : trois Irakiens et deux Iraniens », indique à *76actu* Fabien Gloaguen, délégué syndical Force Ouvrière.

Selon une source judiciaire, ces personnes seraient montées en Espagne avec l'**objectif de rejoindre l'Angleterre** via un ferry au départ du Havre.

Les migrants pris en charge par Renault

« Aussitôt, le salarié a appelé son chef », poursuit le syndicaliste. S'en est suivie la procédure « classique » même si pareille situation ne s'était pas produite depuis au moins trois ans dans l'usine. « Ils ont été orientés par le service sécurité vers l'infirmerie et pris en charge par Renault. »

Les cinq migrants ont ainsi pris une douche et ont bénéficié de

nourriture et d'eau. « Ce sont de pauvres gens. Ils étaient désorientés car ils ont passé plusieurs heures dans le noir et étaient déshydratés. **Ils ne savaient pas où ils se trouvaient ni où ils allaient atterrir** », souligne Fabien Gloaguen, qui précise que « le camion n'a pas été endommagé, les pièces détachées non plus ».

Par ailleurs, le syndicat FO a sollicité la direction de Renault pour la **mise en place d'une cellule psychologique** pour les logisticiens, les infirmiers et les pompiers qui sont intervenus ce jeudi matin.

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Près du Havre, cinq migrants découverts dans un poids lourd sur un site industriel

Romain Huynh avec la rédaction

6–8 minutes

Cinq personnes migrantes ont été découvertes jeudi 7 mai 2026 dans un camion sur le site d'une usine, près du Havre. Trois autres personnes ont pris la fuite. Les gendarmes ont mené des contrôles tandis que les salariés et la direction de l'usine leur ont porté assistance.



Par Romain Huynh avec la rédaction

Publié: 7 Mai 2026 à 10h16 Temps de lecture: 3 min

La journée venait de commencer sur le site de Sandouville quand cinq personnes migrantes ont été retrouvées à l'arrière d'un camion sur le site de Renault Sandouville, jeudi 7 mai 2026.

Selon les informations du Havre Paris Normandie, le camion se

trouvait dans une zone de déchargement, à l'intérieur de l'usine, lorsque la remorque a été ouverte par un employé de Renault, révélant la présence de cinq personnes : quatre hommes et une femme. Trois d'entre elles sont de nationalité irakienne, les deux autres sont de nationalité iranienne. Tous les cinq seraient montés dans la remorque de ce camion en Espagne, alors que le chauffeur y effectuait une escale après être parti de Turquie. Leur objectif final serait le Royaume-Uni.

Un drame pour les migrants, un risque pour les salariés

« Les cinq personnes ont été emmenées à l'infirmerie par les pompiers de l'usine, où on leur a fait un bilan médical, indique Fabien Gloaguen, représentant syndical Force ouvrière de Renault Sandouville et délégué syndical central adjoint FO Renault SAS. Elles ont pu prendre une douche, la direction leur a donné de quoi se restaurer. » D'après Fabien Gloaguen, les gendarmes ont également ouvert plusieurs camions pour s'assurer que d'autres personnes n'étaient pas cachées dans les remorques.

« C'est un véritable drame humain. »

Fabien Gloaguen, Force ouvrière Renault Sandouville

Le syndicaliste ajoute que *« ce n'est pas la première fois que ça arrive. Malheureusement, je dirais, on sait très bien prendre en charge ces situations. Cela faisait environ trois ans que ça ne s'était pas produit ici, mais à une époque, c'était environ une fois par an. C'est évidemment très triste pour ces personnes, on parle d'un véritable drame humain. Pour en arriver là, il faut*

vraiment être au bout du bout... »

En sa qualité de représentant syndical, Fabien Gloaguen souligne par ailleurs les répercussions que ce type de situation peut avoir sur les salariés de Renault. *« Ce n'est pas sans risque pour nos collègues logisticiens. Ils ouvrent le camion et se trouvent face à des gens qui ne savent pas où ils sont, qui ignorent où le camion s'est arrêté. Ces personnes sont désorientées... Jusqu'alors il n'y a jamais eu de heurts, mais il peut y avoir de la peur de part et d'autre, on ne sait pas comment les uns et les autres peuvent réagir. »* Face à de telles situations, le syndicaliste demande à la direction de Renault la mise en place d'un dispositif d'écoute pour les salariés concernés, ainsi que pour *« le service médical qui prend en charge les personnes. Psychologiquement, ça peut être très lourd »*, conclut-il.

Plusieurs interpellations en une semaine

Contactée par Le Havre Paris Normandie, la compagnie de gendarmerie du Havre confirme que des militaires ont été déployés sur le site de Renault Sandouville en début de matinée. Selon Soizic Guillaume, procureure de la République du Havre, *« s'agissant de personnes en situation irrégulière, elles ont été placées en retenue administrative »*. Quant à leur éventuel placement en centre de rétention administrative (CRA), *« la décision (...) appartient au préfet »*, précise le parquet.

Si [la découverte de migrants](#) est plus rare dans la région du Havre que dans le Nord, ce n'est pas la première fois que des

personnes qui cherchent à traverser la Manche clandestinement sont interpellées.

Lundi 4 mai 2026, le tribunal correctionnel du Havre jugeait un homme de 23 ans et une femme de 21 ans, poursuivis pour « l'aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour irrégulier d'un étranger sur le territoire d'un État partie au protocole contre le trafic de migrants ». Mais aussi pour « participation à une association de malfaiteurs ». Le 30 avril 2026, le duo s'était fait arrêter par [les douanes au Havre](#) alors qu'il allait prendre le ferry, direction l'Angleterre. Dans leur véhicule, un jeune mineur vietnamien était caché, contorsionné dans un sac posé sur la banquette arrière.

« Il s'avère que jusqu'à présent, le ressort du Havre était moins concerné que ses voisins dieppois et rouennais. La situation semble évoluer sur ce point », convient la procureure qui ajoute : *« Toutefois, sur le plan départemental, je ne pense pas que l'on puisse parler d'une particulière recrudescence. »*

Lire aussi

[Étoiles gourmandes 2026 : La Mouette, une épicerie coopérative et participative au Havre](#)

[Étoiles gourmandes 2026. Le Marché bio : consommer autrement et valoriser la production locale](#)

[Étoiles gourmandes 2026 : Le Panier des Trois-Pierres, des fruits et légumes bio près de chez vous](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Près de Rouen. Après l'incendie de la mairie, il envoie des menaces de mort avec une balle à celui qu'il pense être "une balance"

Ghislain Annetta

~3 minutes

[L'incendie de la mairie de Grand-Couronne](#), dans la nuit du 15 au 16 septembre 2025, a marqué les esprits. La procédure judiciaire est toujours en cours. Plusieurs suspects ont été appréhendés. [Ils auraient agi à cause de la confiscation d'une moto de cross](#). Ils ont été mis en garde à vue pour ces faits.

Visiblement, cela n'a pas plu à tout le monde. Le 4 janvier dernier, un fourgon a été incendié. C'est celui des beaux-parents d'un individu accusé d'avoir dénoncé les potentiels incendiaires.

Une balle dans l'enveloppe

La compagne de celui-ci, enceinte, est persuadée que c'était bien le véhicule de son mari qui était ciblé par l'auteur présumé. Le couple avait déjà été obligé de quitter son logement vu la tension qui régnait dans son quartier. Il a reçu, le 12 janvier, une lettre de menace où il est inscrit "*pars loin, balance*",

accompagné d'une munition de pistolet. Les parents de la femme ont également été destinataires d'une missive, doublée d'un contenu similaire.

Des stupéfiants et une arme

Les prélèvements réalisés sur la balle ont permis aux enquêteurs d'appréhender le jeune prévenu âgé de 20 ans, qui comparait ce jeudi 7 mai devant le tribunal de Rouen. Chez lui, les policiers découvrent des produits stupéfiants, de la résine du cannabis ainsi qu'une arme qui correspond à la balle figurant dans la lettre. A la question du président Martin Lebeau, il répond qu'il conserve la drogue et l'arme pour une autre personne. Il ne veut pas la citer *"par peur des représailles"*. Il ne se montre pas plus loquace, gardant le silence comme en garde à vue.

Des victimes traumatisées

L'avocat des parties civiles explique que ses clients ont été traumatisés par les faits. La femme enceinte a accouché prématurément et son conseil est persuadé que c'est lié au climat pesant évoqué plus haut. La procureure Elise Mallet requiert *"une condamnation importante"*, à savoir deux ans d'emprisonnement avec la révocation d'un sursis probatoire pesant au-dessus de sa tête pour une autre affaire.

"Les faits sont caractérisés"

L'avocat de la défense ne plaide pas la relaxe. *"Les faits sont caractérisés"*, justifie-t-il. Mais il demande la clémence du

tribunal dans la peine. Pour éviter l'incarcération à son client, il plaide un bracelet électronique ou au moins un régime de semi-liberté. *"Sa grande sœur est prête à l'héberger. Il a une promesse d'embauche en CDI comme serveur. Il a subi le choc carcéral par sa détention provisoire"*, détaille-t-il.

Le tribunal le condamne à deux ans d'emprisonnement avec placement immédiat en détention.

L'heure du procès pour l'incendiaire présumé de huit hangars



Le Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime (SDIS76) est partie civile au procès de Steve D. Photo d'illustration Stéphanie Péron Clément

Dieppe. L'homme de 53 ans, en détention provisoire depuis mars 2025 après une vague d'incendies criminels de hangars agricoles dans la région de Dieppe, doit comparaître le mardi 12 mai devant le tribunal correctionnel de Dieppe.

Quinze parties civiles attendent d'obtenir justice devant le tribunal correctionnel de Dieppe, ce mardi 12 mai. Toutes ont été victimes d'incendies criminels, entre le 30 septembre 2023 et le 16 mars 2025, dans la région de Dieppe. À chaque fois, des bâtiments agricoles ont brûlé, créant une véritable psychose chez les paysans, entre Dieppe et Tôtes, particulièrement dans le secteur de Bacqueville-en-Caux. Des animaux ont même péri dans les flammes.

Steve D., 53 ans, né à Dieppe, doit être jugé pour huit mises à feu. Il est placé en détention provisoire depuis le 26 mars 2025. Sa demande de remise en liberté le 23 mars 2026 a été rejetée.

DÉJÀ CONDAMNÉ

« Le 24 mars 2025 au matin, les enquêteurs de la section de recherches de Rouen ont interpellé à son domicile ce suspect », annonçait Marion Meunier, procureure de la République à Dieppe, le 26 mars 2025. « Ce dernier a reconnu, au cours de sa garde à vue, être à l'origine de l'incendie du 16 mars dernier, comme de celui survenu à Tôtes le 25 février 2025. »

L'homme a expliqué aux enquêteurs avoir agi alors qu'il était alcoolisé. Le quinquagénaire a déjà condamné pour des délits routiers, vols, violences. La section de recherches de la gendarmerie de Rouen avait été saisie de l'enquête du dernier incendie, celui du dimanche 16 mars 2025 à Auffay, commune de Val-de-Scie, qui a entraîné la mort de 35 taurillons. *« Les investigations menées ont permis de faire un lien entre ce dernier incendie et trois autres incendies du même type commis sur les communes de Bacqueville-en-Caux et de Tôtes »,* ajoutait la magistrate.

SÉVICES AYANT ENTRAÎNÉ LA MORT

L'information judiciaire, dirigée par un juge d'instruction, a ensuite permis de le mettre en cause dans les sinistres suivants : le 30 septembre 2023 à Bacqueville-en-Caux ; le 9 mars 2024 à Lamberville et Bacqueville-en-Caux ; le 10 octobre 2024 à Saint-Mards et Lammerville ; le 19 janvier 2025 à Bacqueville-en-Caux ; le 25 février 2025 à Tôtes, et donc le 16 mars 2025 à Auffay, commune de Val-de-Scie.

Pour ce dernier feu, il est non seulement poursuivi pour « destruction du bien d'autrui par un moyen dangereux pour les personnes », mais aussi pour « sévices graves ou acte de cruauté envers un animal domestique, apprivoisé ou captif ayant entraîné la mort. » L'auteur de l'incendie n'a laissé aucune chance aux 35 taurillons.

DES VACHES SAUVÉES

IN EXTREMIS

Le dernier incendie, celui du dimanche 16 mars vers 19 h 30, dans une exploitation de la rue du Fresno à Auffay, avait entraîné la destruction d'un hangar de 900 m² et la mort des bêtes. Un mois auparavant, le 25 février, un bâtiment de la ferme du hameau de Moscou à Tôtes, avait été la proie des flammes. Une trentaine de vaches normandes et une douzaine de vaches charolaises avaient pu être sauvées in extremis. Steve D. est présumé innocent, malgré ses aveux partiels en garde à vue. ■

À Rouen, l'institution France Travail Normandie mise en examen pour harcèlement moral

Le Poulpe

16–20 minutes

Ce dossier judiciaire apparaît aussi poussiéreux que sensible. Selon les informations du *Poulpe* recueillies auprès d'une source judiciaire, Pôle emploi, rebaptisé France Travail, est visé par une information judiciaire ouverte contre X à Rouen pour des faits présumés de harcèlement moral commis au sein de sa direction normande.

Les faits remontent à une dizaine d'années, entre 2012 et 2016, et concernent au moins trois victimes supposées de harcèlement moral exercé par différents cadres de la direction normande du service public de l'emploi.

Contacté, le parquet de Rouen confirme « *qu'une information judiciaire est ouverte et toujours en cours* ». « *À ce stade, trois plaintes ont été déposées* », complète-t-il.

D'après nos informations, la personne morale France Travail Normandie a tout récemment été mise en examen du chef de harcèlement moral par le juge d'instruction chargé de l'information judiciaire.

Contactée, France Travail Normandie indique prendre acte de cette mesure « *liée à des faits survenus dans la région Normandie entre 2011 et 2017 et réserve ses commentaires à l'autorité judiciaire dans le cadre de l'information judiciaire* ».

L'établissement public demeure présumé innocent à ce stade de la procédure.

Dans ce dossier, la mise en examen de personnes physiques n'est pas à exclure avant la clôture de l'instruction judiciaire.

« *C'est un vieux dossier, avec beaucoup de péripéties de procédure mais surtout une connotation politique* », glisse une source proche du dossier pour expliquer la lenteur de la justice dans cette enquête. « *On parle d'une institution publique, la justice est toujours très prudente dans ce genre de cas* », commente notre interlocuteur.

Le volet pénal de l'affaire démarre au milieu des années 2010, lorsque l'inspection du travail transmet au parquet de Rouen, sur la base de l'article 40 du code de procédure pénale, trois signalements d'un harcèlement moral subi par trois victimes identifiées dans le cadre de ses contrôles. Depuis, ces dossiers auraient été regroupés en une procédure unique.

"Il a fallu beaucoup de persévérance pour faire en sorte que la justice se mette à bouger"

D'après nos informations, au moins deux des trois victimes ont également déposé plainte à l'issue de leur audition par les services de police. Une source proche du dossier évoque

auprès du *Poulpe* « *un nouveau France Télécom* ».

« *Il a fallu beaucoup de persévérance pour faire en sorte que la justice se mette à bouger* », rapporte Adèle*, la première des trois victimes identifiées. *Le Poulpe* n'a pas pu prendre connaissance du signalement de l'inspection du travail la concernant.

Après un premier classement sans suite, Adèle* a déposé plainte avec constitution de partie civile afin de forcer la justice à rouvrir l'enquête. « *Il a fallu deux ans pour qu'un juge soit nommé* », déplore l'ancienne salariée de Pôle emploi visiblement encore très marquée par son expérience au sein du service public de l'emploi. À l'automne 2019, elle est enfin entendue par un magistrat instructeur. Et puis, plus rien, malgré la promesse de délivrer une commission rogatoire.

Ensuite, par le biais de son avocat, Adèle* a menacé d'engager une procédure pour déni de justice. Lien direct ou pure coïncidence, les choses se sont débloquées. La commission rogatoire est signée, une policière de la PJ de Rouen désignée pour enquêter. D'après nos renseignements, les syndicats CGT et SNU France Travail se sont récemment portés parties civiles dans le cadre de l'information judiciaire.

Le Poulpe a pu consulter deux des trois signalements de l'inspection du travail transmis au procureur de la République. Tous deux visent la direction régionale de Pôle Emploi en place à l'époque des signalements mais également la personne morale. L'inspection du travail juge en effet que « *poursuivre et condamner la personne morale pourrait s'avérer plus efficace dans l'optique de voir l'institution se préoccuper enfin*

réellement de la préservation de l'état de santé des travailleurs qu'elle emploie ».

À la période visée par l'inspection du travail, Thierry L. officiait en tant que directeur régional de Pôle Emploi. Selon nos informations, dans plusieurs cas sur lesquels la justice enquête aujourd'hui, la direction générale de Pôle Emploi a eu connaissance, en partie ou en totalité, de faits problématiques.

Le premier signalement transmis en 2017 dont *Le Poulpe* a eu connaissance concerne Pierre*, cadre de la direction régionale toujours en poste aujourd'hui à France Travail. Contacté, ce dernier n'a pas souhaité répondre à nos questions. Selon l'inspection du travail, il fut victime de plusieurs faits constitutifs d'un harcèlement moral entre 2013 et 2014, soit en période post-crédation de Pôle Emploi par la fusion de l'ANPE et des Assédic.

« Pôle emploi Normandie, par des comportements répétés ayant eu pour effet une dégradation des conditions de travail de monsieur X., se traduisant par une altération de sa santé physique et mentale et une atteinte à ses droits, a donc enfreint les dispositions de l'article 222-33-2 du code pénal. »

Selon le fonctionnaire de l'inspection du travail, Pôle Emploi s'est rendu coupable d'une infraction pénale *« en lui retirant, sans le prévenir et en laissant d'autres salariés d'un grade inférieur les exercer, une partie des tâches de directeur territorial, en modifiant de façon unilatérale – et contre l'avis du salarié - son contrat de travail, en ne le convoquant plus aux réunions auxquelles il devait participer ès qualité ».*

La charge de l'inspection du travail

Dans les faits, initialement directeur territorial pour la Seine-Maritime, Pierre* s'est vu notamment rétrograder à la seule gestion du territoire havrais à la faveur d'un nouveau découpage de la direction territoriale en plusieurs pôles. *« On a voulu dépecer ce salarié de ses attributions en usant d'un artifice. Après le départ de Thierry L., l'organisation territoriale est revenue à la situation antérieure, avec une seule direction territoriale »*, rapporte une source interne au sein de Pôle Emploi Normandie.

Selon nos informations, Pierre* aurait alerté Jean Bassères, directeur général de Pôle Emploi à l'époque, sans obtenir de réponse satisfaisante et encore moins de prise en compte de la situation.

« Ces comportements répétés ont eu pour effet une dégradation de ses conditions de travail, que le salarié a tracées par écrit à l'attention de sa direction, sans que celle-ci fît quoi que ce soit pour prendre en compte ces plaintes », ajoute le signalement de l'inspection du travail.

Avant de conclure : *« Ces comportements et cette dégradation des conditions de travail ont altéré la santé de Monsieur X., au point qu'il a été contraint d'être placé par son médecin traitant en arrêt »*.

D'après nos renseignements, lors de son audition par les services de police, Pierre* aurait déposé plainte dans le cadre de la procédure pénale en cours.

Le second signalement auquel nous avons eu accès concerne Isabelle*, salariée d'un grade moins élevé mais néanmoins rattachée à la direction régionale. Elle avait tenté de mettre fin à ses jours sur son lieu de travail, plus précisément dans le local des délégués syndicaux CGT au cours d'un entretien. Elle avait voulu se jeter par la fenêtre avant d'être ceinturée par un syndicaliste.

L'inspection du travail vise à nouveau le délit de harcèlement moral ayant abouti à la tentative de suicide mais également celui de « *mise en danger de la vie d'autrui par inobservation d'une prescription particulière de sécurité* ».

« *Si des mesures de prévention de ces risques, de quelque nature qu'elles fussent, avaient été mises en place ou même recherchées, les conditions de travail de Madame Y. n'auraient pas été dégradées ni n'auraient pu conduire à un tel impact sur son état de santé* », développe le signalement.

Concernant la caractérisation du harcèlement moral, l'inspection mentionne « *l'absence de détermination claire de ses missions, et subséquemment l'évaluation de la charge de travail* », « *le non-paiement total ou partiel et le paiement avec retard des primes de vacances et de treizième mois de madame Y., dont l'établissement public refuse de justifier, alors même qu'il est interrogé par écrit par l'inspection du travail* » ou encore « *la non-affectation des éléments matériels qui auraient permis à madame Y. d'accomplir son travail, et ce dès sa prise de poste* ».

Entendue par les services de police dans le cadre de l'enquête pénale, Isabelle* a déposé plainte en juillet 2017 pour

harcèlement moral, renforçant les éléments portés à la connaissance de la justice par l'inspection du travail.

Alertes à l'adresse de la direction générale

La tentative de suicide d'Isabelle* avait déclenché une enquête paritaire au niveau du CHSCT. Après plusieurs mois de travail, la représentante de la salariée et le représentant de la direction n'ont pas réussi à accorder leurs violons, donnant lieu ainsi à la présentation de deux rapports distincts.

Si, selon la représentante d'Isabelle*, le contexte professionnel a « *provoqué* » la tentative de suicide, il n'a fait que la « *favoriser* » aux yeux du représentant de l'employeur. Les deux rapports sont en revanche concordants sur les préconisations faites à Pôle emploi Normandie pour que la situation d'Isabelle* s'améliore.

D'après nos informations, cette dernière aurait quitté la Normandie. Sollicitée, elle n'a pas donné suite.

Sur le volet civil, Isabelle* avait dans un premier temps obtenu la condamnation de Pôle Emploi pour « *faute inexcusable* » à l'origine de sa tentative de suicide. Elle a finalement été déboutée de sa demande par la cour d'appel de Rouen en 2021. Pôle emploi défendait le fait que sa tentative de suicide n'était liée qu'à l'état de santé de la salariée, hors de toutes considérations relatives à ses conditions de travail.

Pour en revenir au cas d'Adèle* citée plus haut comme première victime, dont *Le Poulpe* n'a pas pu lire le signalement

transmis par l'inspection du Travail et recensé par l'information judiciaire, il est chronologiquement le premier cas de harcèlement moral supposé au sein de Pôle Emploi.

Il faut souligner que de nombreuses alertes concernant des faits potentiellement répréhensibles avaient été remontées à la direction générale de Pôle Emploi - la première remontant à juillet 2013 - sans que *a priori* quoi que ce soit ne soit mis en oeuvre pour y remédier.

Les faits concernant Adèle* se sont déroulés entre 2012 et 2013. Notre média s'était déjà fait l'écho de cette affaire et notamment de la condamnation, au civil cette fois, de Pôle Emploi pour harcèlement moral et faute inexcusable de l'employeur.

Par une décision rendue en 2022, la cour d'appel de Rouen avait reconnu le calvaire vécu par Adèle*. Promue cheffe d'équipe mais victime de dénigrement et de pressions multiples, elle avait fait un malaise à la sortie d'un entretien avec son supérieur hiérarchique et avait chuté dans l'escalier.

"Il est impératif que vous initi[i]ez une démarche de prévention des risques psychosociaux, laquelle d'après les informations en ma possession, s'avère inexistante"

« Le caractère systématique des manœuvres de déstabilisation, leur justification et leur couverture systématique par la direction d'agence, la direction régionale et la DRH

régionale, l'absence totale de réaction aux alertes lancées par Mme Z. si ce n'est pour tenter de la discréditer, viennent confirmer le caractère délibéré et concerté de ces agissements au nom d'une très singulière conception du management qui assure la promotion des auteurs de tels comportements », attaque la plainte pénale que nous avons pu consulter.

Adèle* a finalement été licenciée pour inaptitude, à l'origine de nouvelles procédures en justice. Ce qu'il ressort de son cas individuel, c'est l'absence de réaction des différents niveaux hiérarchiques face aux nombreuses alertes qu'elle avait émises, tant avant son malaise et sa chute dans l'escalier qu'après ces malheureux incidents.

Ainsi, dans sa réponse au courrier que lui a adressé Adèle* en 2013 pour dénoncer les faits dont elle souffrait, Thierry L., directeur régional de Pôle Emploi Haute-Normandie à l'époque,, rejette toute forme de harcèlement moral et va jusqu'à retourner les accusations contre elle qui, selon lui, tenterait *« d'exploiter son arrêt de travail pour dénoncer une situation dont elle se trouve en réalité à l'origine et de se protéger contre d'éventuelles sanctions disciplinaires »*.

La condamnation à deux reprises de Pôle emploi pour harcèlement moral viendra totalement contredire les allégations du directeur régional. De même, Pôle Emploi se verra également condamné par la cour d'appel de Rouen, en 2023, pour licenciement nul et *« exécution déloyale du contrat de travail »*.

« En parfaite connaissance de cette situation, aucune mesure concrète n'a été prise pour y remédier, de façon certaine de la

part de la direction locale et probablement de la part de votre direction régionale », assène un écrit de l'inspectrice du travail en charge du dossier d'Adèle*. « *Il est impératif que vous initi[i]ez une démarche de prévention des risques psychosociaux, laquelle d'après les informations en ma possession, s'avère inexistante »*, tranche enfin la fonctionnaire, comme une pierre supplémentaire dans le jardin du directeur régional de l'époque.

Contre l'évidence, Thierry L. critique, dans sa réponse à cet écrit, « *les appréciations subjectives »* de l'inspectrice.

L'inspecteur du travail qui prendra la suite de la première fonctionnaire se fend d'un nouveau courrier officiel daté de juin 2015 constatant que « *Pôle emploi ne respecte pas les obligations fixées à sa charge par le code du travail pour l'évaluation et la mise en place d'actions de prévention concernant les risques psychosociaux, pour l'agence de Grand Quevilly »*, où était affectée Adèle*.

Un procès-verbal de CHSCT daté du 4 novembre 2014, consulté par *Le Poulpe*, semble démontrer que la direction régionale de Pôle Emploi de l'époque était encline à minimiser les risques psychosociaux auxquels étaient exposés les salariés.

"On comprend assez mal comment un directeur qui est nommé dans trois procédures pour harcèlement moral a pu poursuivre sa carrière sans être

inquiété"

Selon ce document, Thierry L. convient « *que tout n'est pas parfait, mais il pense qu'il ne faut pas partir du postulat que tout ne va pas bien* ». « *Il y a toute une série d'éléments mis en œuvre depuis plusieurs mois, années, pour essayer de concourir à limiter les RPS* », se défendait à l'époque Thierry L..

La médecin, signataire de l'alerte initiale, est également présente à la réunion du CHSCT. « *Elle accompagne les salariés depuis longtemps et a vécu les évolutions depuis la fusion. Ce qui l'a interpellée, c'est cette situation de santé très dégradée avec derrière, elle le redit, un potentiel risque suicidaire* », expose le compte-rendu que nous avons pu consulter.

Bien que son nom, en sa qualité de directeur régional, apparaisse au coeur de la procédure pénale en cours, Thierry L. n'a eu, a priori, à souffrir d'aucune conséquence au niveau de sa trajectoire professionnelle. Après son passage normand, il a été promu dans le sud de la France, en charge d'une direction plus importante que la Normandie. Il a récemment fait valoir ses droits à la retraite.

« *On comprend assez mal comment un directeur qui est nommé dans trois procédures pour harcèlement moral a pu poursuivre sa carrière sans être inquiété* », s'étonne un cadre de France Travail Normandie sous couvert d'anonymat.

Contacté, l'ancien directeur normand n'est pas revenu vers nous avant la mise en ligne de cet article.

Le nom de Thierry L. est encore associé une autre dossier

sensible dans le sud de la France, en région Occitanie, là où il a achevé son parcours professionnel au sein du service public de l'emploi. *Le Poulpe* a en effet pu consulter un rapport commandé par le CSE France Travail de cette région à la suite du suicide d'un responsable d'équipe en agence (REA).

« Le diagnostic fait état d'une population exposée de façon importante à de nombreux facteurs de risques. Le questionnaire ainsi que les entretiens réalisés (sur 10 agences) soulèvent une série de facteurs de tensions organisationnels et contextuels, à des niveaux élevés, voire très élevés », indique le rapport.

« Certaines méthodes de management évoquées par les agents rencontrés génèrent des risques psychosociaux au sein des équipes », développe-t-il, ciblant *« de la violence verbale »*, *« des choix arbitraires qui peuvent paraître injustes »* ou encore *« des phénomènes d'exclusion »*.

« Il nous apparaît que la dégradation de l'état de santé de Monsieur D. qui devait aboutir à son suicide est liée à son travail », juge de son côté l'inspection du travail s'exprimant sur le suicide de ce même responsable d'équipe.

Comme une énième pierre dans le jardin de l'ancien directeur régional en Normandie et, par ricochet, dans celui du service public de l'emploi.

*** prénoms modifiés**

Incendies dans des fermes de la région de Bacqueville-en-Caux : le pyromane présumé va être jugé

Maxime Cartier

~4 minutes

Le pyromane présumé interpellé en mars 2025 pour plusieurs incendies dans des fermes de la région de Bacqueville-en-Caux (Seine-Maritime) sera jugé au tribunal de Dieppe le 12 mai.

Sur le même thème

[Agriculture](#)

[Incendie](#)

[Tribunal de Dieppe](#)

Article réservé aux abonnés





Un incendie a tué une trentaine de taurillons le 16 mars 2025 à Auffay (Seine-Maritime). Le pyromane présumé va être jugé au tribunal de Dieppe le mardi 12 mai 2026. ©Archives / Les Informations dieppoises

Par [Maxime Cartier](#) Publié le 11 mai 2026 à 9h49

C'est un **procès** particulièrement attendu et encore un peu plus pour les **agriculteurs**. La salle du [tribunal de Dieppe](#) risque d'être complète et les agriculteurs devraient quasiment tous être présents. Souvenez-vous, entre 2023 et début 2025, **11 incendies de fermes** dans la région de [Bacqueville-en-Caux \(Seine-Maritime\)](#) ont été recensés. Un vrai sentiment d'insécurité régnait parmi les agriculteurs. Mais le 24 mars 2025, un homme a été interpellé. Une conférence de presse avait été organisée par la procureure de la République, Marion Meunier. L'homme est en détention depuis le 23 mars 2025 et devrait être jugé par le tribunal de Dieppe ce mardi 12 mai 2026.

Un homme sans lien avec le monde agricole

Il est âgé de 52 ans, n'a aucun lien avec le monde agricole, et est originaire de Bacqueville-en-Caux. Lors de son placement en garde à vue, il a reconnu avoir commis un [incendie à Auffay, le 16 mars 2025](#) et à [Tôtes, le 25 février](#).

Néanmoins, il n'a pas confirmé être à l'origine des neuf autres incendies recensés.

Le **pyromane présumé** était déjà connu des forces de l'ordre.

Le Bacquevillais a été condamné par le passé pour des délits routiers, des faits de violences, des vols mais jamais pour des incendies.

Afin de l'identifier, les brigades de gendarmerie de [Neufchâtel-en-Bray](#) et Dieppe ont été mobilisées, ainsi qu'une dizaine d'enquêteurs.

Un rappel des faits

Les contrôles des gendarmes avaient été accrus pour rassurer les agriculteurs, d'autant qu'ils commençaient à perdre patience de voir certains de leurs hangars ou animaux ciblés, sans ne rien pouvoir faire.

Concernant les faits qui sont reprochés au prévenu, on peut lister des destructions de bien d'autrui, des sévices graves ou acte de cruauté envers des animaux.

Voici la liste des 11 incendies recensés : le premier a eu lieu à la mi-août 2023 à Lamberville ; le 26 août à Lammerville ; le samedi 30 septembre à Bacqueville-en-Caux et dans la nuit du vendredi 8 au samedi 9 mars 2024 encore à Bacqueville-en-Caux et à Lamberville ; le jeudi 10 octobre à Saint-Mards et Lammerville ; le dimanche 19 janvier 2025 à Bacqueville-en-Caux ; le lundi 3 février à Bosc-Bordel, le mardi 25 février à Tôtes et le dimanche 16 mars à Auffay, causant par ailleurs la mort de 30 taurillons brûlés vifs.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Histoire et patrimoine. Tout un quartier du Havre ravagé par les flammes après l'incendie d'une corderie

Françoise Lefort

6–8 minutes

En 1870, la Corderie Havraise Merlié-Lefèvre et Cie est l'une des plus importantes du Havre. Elle produit 1 200 tonnes de cordage par an. Déjà détruite une première fois par un incendie en 1843, elle est reconstruite, mais subit un nouveau sinistre massif dans la nuit du 27 au 28 juillet 1870.



Par Françoise Lefort

Publié: 10 Mai 2026 à 09h02 Temps de lecture: 1 min

La corderie est essentielle pour la marine à voiles. Elle fournit en cordages divers, des navires les plus humbles aux plus gros, qui peuvent en utiliser jusqu'à plusieurs milliers de mètres à la fois. En 1870, parmi les neuf corderies du Havre, la Corderie

Havraise Merlié-Lefèvre et Cie s'impose.



Publicité pour les Corderies de la Seine. - DR

Dès la première moitié du XIX^e siècle, elle se situe « entre les rues aux Dames et Casimir-Delavigne, le long des actuelles rues Général-Sarrail et Auguste-Comte. » En 1833, elle utilise

déjà « deux machines à vapeur, (compte) 127 ouvriers dont vingt-cinq enfants âgés de huit à seize ans et produit 1 200 tonnes de cordage par an ». On trouve trois autres corderies rien que dans la rue aux Dames. En 1843, la Corderie Havraise Merlié-Lefèvre subit un premier incendie. Totalement détruite, elle est reconstruite et agrandie au même endroit. En 1870, elle possède trois adresses : 64 rue aux Dames, 41 rue Casimir-Delavigne et un dépôt au 43 quai d'Orléans.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Branle-bas de combat à la caserne des pompiers

Le deuxième incendie éclate dans la nuit du 27 au 28 juillet 1870 aux deux premières adresses et s'avère « gigantesque ». Ses conséquences ne le seront pas moins. À 0h20, le feu prend naissance dans les écuries du camionneur Edmond Turbert, toutes proches de la corderie. Les deux familles sont liées d'amitié depuis longtemps. Branle-bas de combat à la caserne des pompiers autant qu'aux postes de la rue Kléber et de la rue Neuve-du-Pont-Rouge. Du fait d'un vent violent, en moins de quinze minutes la totalité de la corderie est la proie des flammes. On réquisitionne tous les pompiers disponibles et même les permissionnaires, qui acheminent trois pompes à la corderie. S'y ajoutent « la pompe de la Compagnie Générale Transatlantique et deux pompes des chemins de fer ». Celles de l'Hôtel de Ville et de Graville-Sainte-Honorine sont indisponibles, engagées sur un autre incendie. Il est 2h30 quand le capitaine décide de faire venir la locomobile mais ce

n'est que bien plus tard dans la matinée qu'enfin le feu est maîtrisé. Trois jours durant, on surveille les débris fumants.



Entre les rues Auguste Comte, Général Sarrail et Casimir Delavigne, l'emplacement de l'ancienne corderie Merlié en 1980 - Daniel Haté

Tout n'est que désolation

Quel bilan ? De la corderie ne subsiste qu'une façade calcinée. La loge du gardien est réduite en cendres, comme les écuries Turbert dont les dix chevaux ont été asphyxiés puis carbonisés. Sur 600 à 700 m de long, tout n'est que désolation. Sous l'effet du vent, des flammèches ont volé un peu partout, déclenchant des foyers annexes. On en a vu retomber sur le boulevard Impérial, dans les rues proches et même jusqu'aux bassins ! Au 31 de la rue Thiébaut, le pavillon du capitaine d'armement Delabarre est détruit. Rue D'après-Manneville, une maison et un café ont brûlé. L'atelier du tonnelier Mallet a disparu dans les flammes, tandis qu'une grosse pile de bois prenait aussi feu dans un chantier proche.

L'incendie a été amplifié par le manque cruel d'eau sur place, ce qui a empêché la locomobile de fonctionner et a permis au feu de détruire toujours plus d'habitations. On en compte une demi-douzaine, plus tous les superbes peupliers qui ornaient le chantier Thiébaut. Tout n'est que cendres : le quartier est défiguré. Cependant, protégée par un jardin qui la séparait des ateliers, la maison de M. Merlié-Lefèvre a été épargnée. Les dégâts sont tels qu'on les évalue à près de deux millions de francs.

Cette fois, la corderie n'est pas reconstruite. En 1872, seul l'entrepôt du quai d'Orléans subsiste, la famille, elle, est partie vivre au 9 rue Dubocage-de-Bléville. Quant au voiturier Turbert, il a déménagé pour les rues Franklin et Phalsbourg.

Sources : Les sapeurs-pompiers de la ville du Havre (Jean-Pierre Houllé) – Journal de Rouen – Le Havre, autrefois (Jean Legoy).

Lire aussi

Le Stade Sottevillais privé de meeting à cause d'un retard de chantier, « un mal pour un bien »

Blaise Diagne

7-9 minutes

Le vaste chantier de rénovation de la piste et des zones de compétition du club d'athlétisme de Sotteville-lès-Rouen a subi du retard, provoquant l'annulation du meeting initialement programmé le 7 juillet 2026. Son directeur Vincent Turpin s'exprime.



Par [Blaise Diagne](#)

Publié: 9 Mai 2026 à 19h28 Temps de lecture: 1 min

Tractopelles et camions s'affairent sur zone, en ce début de mois de mai 2026. De la vieille tribune du stade, la vue est idéale pour faire un point sur les travaux en cours des installations du [Stade Sottevillais 76](#), au cœur du Stade Jean-Adret. « *Ils ont mis un sacré coup de collier la semaine dernière* », commente depuis son bureau attendant Vincent Turpin, le directeur du club. Les enrobés des demi-lunes ont été

faits, ceux des zones de compétition (saut en longueur, perche, triple saut) sont en cours. « *Restera ensuite les 400 mètres de piste et la rénovation de la main courante.* »

En phase ultime, la pose du tartan – qui devrait au passage changer de couleur, de son ocre traditionnel à un bleu qui rappellera les couleurs du club – et l'installation d'une « wavelight » permanente, un système de « lièvre lumineux » – des Led qui s'allument en bord de piste pour imprimer le tempo d'une course – inédit ou presque sous ce format. « *Deux ou trois clubs max en sont dotés en France pour l'entraînement comme la compét'*, vend le directeur. *La plupart en installent uniquement pour le second cas.* »

2,6 millions d'euros sur la table

À la manœuvre, la Métropole Rouen Normandie, collectivité gestionnaire de ces installations passées sous intérêt métropolitain en 2024. Un changement de statut dicté par la nécessité de mener à bien un chantier devenu avec le temps aussi indispensable – la dernière rénovation de piste avait un quart de siècle – que coûteux (2,6 millions d'euros au total). L'envergure du Stade Sottevillais 76, 2000 licenciés venus de tout le territoire, porteur de manifestations au rayonnement international, a aussi joué à plein.





En juin 2025, le directeur Vincent Turpin ne pouvait que constater l'état dégradé de la piste. - Photo d'archive Paris Normandie

« Le respect de la date de livraison du chantier était possible, mais avec zéro mauvaise nouvelle. »

Vincent Turpin, Directeur du Stade Sottevillais 76

Paradoxe : du fait du retard de planning des travaux, la première de ses manifestations, son meeting du début d'été, n'aura pas lieu en 2026. De l'amiante a été détecté dans le réseau de canalisations d'eau situé sous la piste, quelques semaines à peine après le démarrage du chantier, le 9 mars 2026. Un communiqué de presse cosigné par le Stade

Sottevillais 76 et la Métropole Rouen Normandie a annoncé cette annulation dès le 7 avril 2026.

« C'était déjà à flux tendu sans cela, revit Vincent Turpin. Le respect de la date de livraison [début juin, NDLR] était possible, mais avec zéro mauvaise nouvelle. » Un pari, pour un chantier d'une telle ampleur. Pourquoi une telle prise de risque ? *« Il y a une réalité liée aux études de travaux et autre qui nous dépasse »*, évoque un directeur qui a décidé d'opter pour le verre à moitié plein. *« C'est un mal pour un bien : on a pas de meeting cette année, mais si c'est le prix à payer pour avoir un stade refait à neuf qui nous permet de repartir pour des décennies d'athlé, j'ai plutôt envie de dire merci à la Métropole. »*

Livraison à la rentrée

Vincent Turpin rappelle la dérogation consentie [depuis 2024](#) par la *World Athletics*, la fédération internationale de la discipline, pour maintenir le label « Silver » du meeting et son standing qui va de pair (deuxième meeting français derrière Paris à égalité avec Nancy). Une homologation en bonne et due forme des installations permettra en 2027 de mettre enfin en conformité la qualité du plateau sportif et celle des équipements à leur disposition. *« Ces travaux sont un signal positif envoyé aux instances, ça montre notre sérieux. »*

Désormais délivrée de toutes contraintes calendaires, la livraison du chantier est aujourd'hui prévue pour septembre 2026. D'ici là, les athlètes du Stade Sottevillais 76 continueront leur préparation estivale délocalisée, *« à Mont-Saint-Aignan,*

Petit-Couronne, ou à Rouen, à la Petite-Bouverie et un peu à Saint-Exupéry ».

Résultats sportifs Retrouvez les résultats de tous les sports chaque jour [en cliquant ici](#) Lire aussi



[Étoiles gourmandes 2026 : au Comptoir latino, un voyage en Amérique du Sud](#)



[Accident sur la Sud 3 direction Rouen : un blessé et des bouchons](#)

Près du Havre, des habitants évacués après d'importantes infiltrations dans des logements neufs

Nicolas Le Jean

6–8 minutes

À Gainneville, près du Havre, un violent épisode de pluie et de grêle, samedi 9 mai 2026, a provoqué d'importantes infiltrations dans des immeubles neufs d'Habitat 76. Privée d'électricité, la quasi-totalité des habitants a dû passer la nuit ailleurs.

Reportage.



Les constructions d'Habitat 76, livrées il y a un mois, abritent 24 logements. Tous ont été privés d'électricité, pas rétablie

dimanche 10 mai 2026 en début d'après-midi. - Nicolas Le Jean/Paris Normandie



Par [Nicolas Le Jean](#)

Publié: 10 Mai 2026 à 18h31 Temps de lecture: 1 min

La pluie semble imminente, dimanche 10 mai 2026 en début d'après-midi à [Gainneville](#), près du Havre. Pourtant, les imposantes portes vitrées des halls de ces deux immeubles bordant la rue de la Libération, face à la maison de santé Les Rochambelles, sont grandes ouvertes. Il s'agit d'aérer. « *Le rez-de-chaussée du 178 est encore bien humide* », nous signale d'ailleurs un électricien venu vérifier l'état des compteurs de certains appartements, 24 répartis sur deux ensembles de deux étages.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

L'épisode orageux de pluie mêlée de grêle - « *bref mais intense* » qualifie le maire Martial Galopin – qui a touché la commune la veille, vers 23 h, a en effet entraîné d'importantes infiltrations dans les constructions du bailleur social Habitat 76, livrées voici à peine un mois. Des infiltrations qui ont même gagné certains logements, comme nous l'avons constaté. Et samedi soir, la situation a été si préoccupante que les pompiers ont dû solliciter d'Enedis que l'exploitant du réseau d'électricité coupe le courant dans tous les logements. Conséquence, « *quasiment* » tous les habitants ont dû se reloger la nuit chez des amis, de la famille ou même à l'hôtel via Habitat 76, informe

Martial Galopin.

Pas cette dame, 62 ans, et sa mère de 92 ans qui ont emménagé il y a deux semaines au deuxième étage du n°184.

« On nous a proposé un hébergement d'urgence, mais ma mère dormait. Et comme il n'y avait plus de lumière dans le couloir et plus d'ascenseur, j'ai préféré que nous restions là ».

Lorsqu'elle nous accueille chez elle, vers 14 h, le courant n'est pas rétabli. Dans le couloir et le séjour, elle a disposé des bassines sous les plafonniers, par lesquels des gouttes d'eau tombent encore par intermittence.

« Je n'ai jamais vu ça ! »

« Hier soir, je regardais la télé mais ça tombait tellement qu'il était impossible d'écouter. Je n'ai jamais vu ça ! J'ai donc décidé d'aller me coucher et, alors que je quittais mon fauteuil, ça a disjoncté et l'inondation a commencé », rembobine la sexagénaire. Elle précise que son balcon a été tapissé de grêlons, évacués par les pompiers. La résidente a aussi eu plusieurs centimètres d'eau dans son appartement. Le plafond porte encore d'importantes traces d'humidité et la partie supérieure d'un mur est sérieusement endommagée.

« De l'eau coulait dans le disjoncteur. »

Ses voisins de palier, un couple, ont eux été hébergés chez une amie samedi soir. Ils ont emménagé il y a peine deux jours et leur installation était loin d'être achevée lorsqu'ils ont subi le sinistre. *« L'eau sortait des lumières du couloir quand c'est arrivé. Ça a touché la télé qui marchait, et qui du coup, s'est*

éteinte. Par acquit de conscience, j'ai vérifié le disjoncteur, et j'ai vu que de l'eau y coulait. J'ai tout de suite coupé le courant et appelé les pompiers pour savoir quoi faire. Le temps de rassembler quelques affaires, nous avons quitté notre logement vers 2 h du matin », raconte la dame. Plafond et sol de ce dernier ont aussi été touchés par l'humidité.

« Pas un défaut de toiture »

Le maire Martial Galopin, qui s'est rendu sur place et a été en contact avec Habitat 76, pense que *« la quantité importante de grêlons a bouché les chéneaux des toitures des immeubles, empêchant l'évacuation des eaux de pluie et entraînant des infiltrations. Ce n'est pas un défaut de toiture »*. L'élus indique qu'un couvreur est passé en début d'après-midi, avant notre venue. *« Il a mis en place une solution temporaire avant de revenir la semaine prochaine pour une solution pérenne »*, précise-t-il.

Concernant l'électricité, Martial Galopin mentionne le technicien que nous avons rencontré. *« S'il confirme que tout est en ordre, Enedis remettra le courant »*, complète-t-il, sans pouvoir donner plus de précisions. Contacté, Habitat 76 ne pouvait répondre à nos questions, notamment sur le rétablissement de l'électricité, par indisponibilité d'interlocuteur ce dimanche.

Lire aussi

[Étoiles gourmandes 2026 : au Williamsburg au Havre, des « pâtisseries généreuses faites maison »](#)

Des habitants contraints de quitter leur logement neuf après l'orage



Les constructions d'Habitat 76, livrées il y a un mois, abritent 24 logements. Tous ont été privés d'électricité, pas rétablie dimanche 10 mai 2026 en début d'après-midi. Nicolas Le Jean

Gainneville. Un violent épisode de pluie et de grêle, samedi 9 mai, a provoqué d'importantes infiltrations dans des immeubles neufs d'Habitat 76. Privée d'électricité, la quasi-totalité des habitants a dû passer la nuit ailleurs. Reportage.

La pluie semble imminente, dimanche 10 mai en début d'après-midi à Gainneville, près du Havre. Pourtant, les imposantes portes vitrées des halls de ces deux immeubles bordant la rue de la Libération, face à la maison de santé Les Rochambelles, sont grandes ouvertes. Il s'agit d'aérer. « *Le rez-de-chaussée du 178 est encore bien humide* », nous signale d'ailleurs un électricien venu vérifier l'état des compteurs de certains appartements, 24 répartis sur deux ensembles de deux étages.

L'épisode orageux de pluie mêlée de grêle - « *bref mais intense* » qualifie le maire Martial Galopin – qui a touché la commune la veille, vers 23 h, a en effet entraîné d'importantes infiltrations dans les constructions du bailleur social Habitat 76, livrées voici à peine un mois. Des infiltrations qui ont même gagné certains logements, comme nous l'avons constaté. Et samedi soir, la situation a été si préoccupante que les pompiers ont dû solliciter d'Enedis que l'exploitant du réseau d'électricité coupe le courant dans tous les logements. Conséquence, « *quasiment* » tous les habitants ont dû se reloger la nuit chez des amis, de la famille ou même à l'hôtel via Habitat 76, informe Martial Galopin

« JE N'AI JAMAIS VU ÇA ! »

Pas cette dame, 62 ans, et sa mère de 92 ans qui ont emménagé il y a deux semaines au deuxième étage du n°184. *« On nous a proposé un hébergement d'urgence, mais ma mère dormait. Et comme il n'y avait plus de lumière dans le couloir et plus d'ascenseur, j'ai préféré que nous restions là »*. Lorsqu'elle nous accueille chez elle, vers 14 h, le courant n'est pas rétabli. Dans le couloir et le séjour, elle a disposé des bassines sous les plafonniers, par lesquels des gouttes d'eau tombent encore par intermittence.

« Hier soir, je regardais la télé mais ça tombait tellement qu'il était impossible d'écouter. Je n'ai jamais vu ça ! J'ai donc décidé d'aller me coucher et, alors que je quittais mon fauteuil, ça a disjoncté et l'inondation a commencé », rembobine la sexagénaire. Elle précise que son balcon a été tapissé de grêlons, évacués par les pompiers. La résidente a aussi eu plusieurs centimètres d'eau dans son appartement. Le plafond porte encore d'importantes traces d'humidité et la partie supérieure d'un mur est sérieusement endommagée.

Ses voisins de palier, un couple, ont eux été hébergés chez une amie samedi soir. Ils ont emménagé il y a peine deux jours et leur installation était loin d'être achevée lorsqu'ils ont subi le sinistre. *« L'eau sortait des lumières du couloir quand c'est arrivé. Ça a touché la télé qui marchait, et qui du coup, s'est éteinte. Par acquit de conscience, j'ai vérifié le disjoncteur, et j'ai vu que de l'eau y coulait. J'ai tout de suite coupé le courant et appelé les pompiers pour savoir quoi faire. Le temps de rassembler quelques affaires, nous avons quitté notre logement vers 2 h du matin »*, raconte la dame. Plafond et sol de ce dernier ont aussi été touchés par l'humidité.

« PAS UN DÉFAUT DE TOITURE »

Le maire Martial Galopin, qui s'est rendu sur place et a été en contact avec Habitat 76, pense que *« la quantité importante de grêlons a bouché les chéneaux des toitures des immeubles, empêchant l'évacuation des eaux de pluie et entraînant des infiltrations. Ce n'est pas un défaut de toiture »*. L'élus indique qu'un couvreur est passé en début d'après-midi, avant notre venue. *« Il a mis en place une solution temporaire avant de revenir la semaine prochaine pour une solution pérenne »*, précise-t-il.

Concernant l'électricité, Martial Galopin mentionne le technicien que nous avons rencontré. *« S'il confirme que tout est en ordre, Enedis remettra le courant »*, complète-t-il, sans pouvoir donner plus de précisions. Contacté, Habitat 76 ne pouvait répondre à nos questions, notamment sur le rétablissement de l'électricité, par indisponibilité d'interlocuteur ce dimanche. ■

« De l'eau coulait dans le disjoncteur. »

Bolbec. Le RN saisit la justice contre le nouveau règlement du conseil municipal

Cédric Thomire

3-4 minutes

Douglas Potier a mis sa menace à exécution. Le conseiller municipal d'opposition de Bolbec a transmis le 30 avril 2026 au tribunal administratif de Rouen un "*recours en annulation pour excès de pouvoir*". Signé par les quatre élus du Rassemblement National, il cible six articles du règlement intérieur de la commune, qui a été [adopté le 2 avril par les 28 élus composant la majorité](#) (les 5 élus de l'opposition ont voté contre). Lors de la séance du conseil du 2 avril, Douglas Potier avait fait de nombreux reproches à l'égard de ce règlement, menaçant de porter le texte devant le tribunal administratif si des modifications n'étaient pas apportées.

Lire aussi : [Questions techniques, vidéos et critiques politiques : le climat se durcit lors des séances à Caux Seine Agglo](#)

Trois axes de contestation

Dans leur recours, les élus RN développent plusieurs arguments autour de trois axes : le droit d'expression de

l'opposition, le manque de précision de certains articles et la présence, selon eux, de plusieurs erreurs juridiques dans le texte. Le premier point de contestation concerne les moyens d'expression accordés aux groupes minoritaires. Les requérants jugent insuffisant l'espace réservé à l'opposition dans le magazine municipal. Selon eux, les 1 440 caractères attribués aux groupes minoritaires, contre 2 557 pour la majorité, ne permettent pas de développer correctement une position politique. D'après les élus RN, le règlement "*ne garantit pas un espace d'expression suffisant [...] et porte ainsi atteinte au principe de pluralisme des courants d'opinion*". Ils reprochent également à la Ville de ne prévoir aucun espace d'expression pour l'opposition sur la page Facebook de la commune, qu'ils estiment soumise au pluralisme.

"Erreurs de références et renvois erronés"

Autre sujet de protestation : l'organisation matérielle des conseils municipaux. Les élus du groupe RN dénoncent leur placement au dernier rang de la salle et par ordre d'âge au sein des listes, qui compliquerait les échanges entre membres d'un même groupe. La suppression des tables et des micros fixes est aussi critiquée. Dans leur recours, les élus écrivent que "*cette configuration [...] empêche, en cours de séance, toute communication discrète ou coordination entre le président du groupe [...] et ses membres*".

Le recours vise aussi plusieurs articles jugés trop vagues, notamment sur l'accès aux dossiers municipaux ou les suspensions de séance. Le règlement "*n'indique pas*

clairement si la suspension de séance est de droit dès lors qu'elle est valablement demandée ou si elle est subordonnée à une décision du maire ou du conseil municipal", reprochent les requérants. Enfin, ils dénoncent des "incohérences, erreurs de références et renvois erronés qui affectent la lisibilité du règlement intérieur". Le maire de Bolbec, Christophe Doré, n'a pas souhaité réagir. Le 2 avril, il avait répliqué que le texte était quasiment identique à celui de 2020, pour lequel aucun reproche n'avait été formulé.

Spécialiste des maladies émergentes au CHU de Rouen : « L'hantavirus est très peu contagieux »

Véronique Baud

5-6 minutes

Le Dr Véro Rasoldier est médecin au service des maladies contagieuses du CHU de Rouen. Spécialiste des maladies émergentes, elle décrypte l'émergence d'hantavirus qui touche des Français en croisière.



Par [Véronique Baud](#)

Publié: 7 Mai 2026 à 19h47 Temps de lecture: 1 min

Depuis qu'un foyer épidémique s'est déclenché à bord d'un navire de croisière qui reliait Ushuaia au Cap-Vert, provoquant la mort de trois passagers, l'émergence de [cet hantavirus](#) provoque l'inquiétude. Des évacuations sanitaires ont commencé. Cinq Français sont à bord dont un cas contact. Lundi 11 mai, le bateau doit accoster aux Canaries pour le rapatriement des passagers. Le Dr Véro Rasoldier, spécialiste

des maladies émergentes dans le service des maladies infectieuses [du CHU de Rouen](#), se veut rassurante sur cet épisode.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Qu'est-ce que c'est cet hantavirus ?

Dr Rasoldier : « C'est un virus qui se transmet et dont le réservoir sont les rongeurs. Il en existe une vingtaine de deux types : l'hantavirus de l'ancien monde (Asie, Europe) qui provoque des altérations hémorragiques des reins. Là on a plutôt affaire au 2e type, l'hantavirus du nouveau monde (Amérique) qui provoque des difficultés respiratoires et de graves atteintes pulmonaires. »

Y a-t-il un rapport avec le coronavirus ?

« Le [coronavirus est beaucoup plus contagieux](#), c'est sans aucune mesure ! Cette maladie est très peu contagieuse. Les deux premières victimes étaient un couple. Il faut contact prolongé, et rapproché, pour se contaminer. Ensuite on ne connaît pas les modalités d'isolement dans le bateau. »

Que faut-il faire pour se protéger ?

« Il faut utiliser les moyens de précaution standard comme lorsqu'on tousse, c'est-à-dire porter le masque, bien se laver les mains et ce sera largement suffisant. »

On peut parler de petit foyer épidémique, avec une forte probabilité qu'il s'éteigne vite

Dr Rasoldier du CHU de Rouen

Y a-t-il eu des précédents ?

« Ce type d'épisode épidémique n'a jamais été relevé. C'est donc nouveau, on peut parler de petit foyer épidémique, avec une forte probabilité qu'il s'éteigne vite. L'hantavirus est connu mais très rare. »

On peut le soigner ?

« Il n'y a pas de traitement antiviral spécifique. On utilise des traitements symptomatiques, et on hospitalise en soins intensifs. Les personnes qui ont développé les symptômes sont mortes en quelques jours et c'est la première fois qu'on voit ça. »

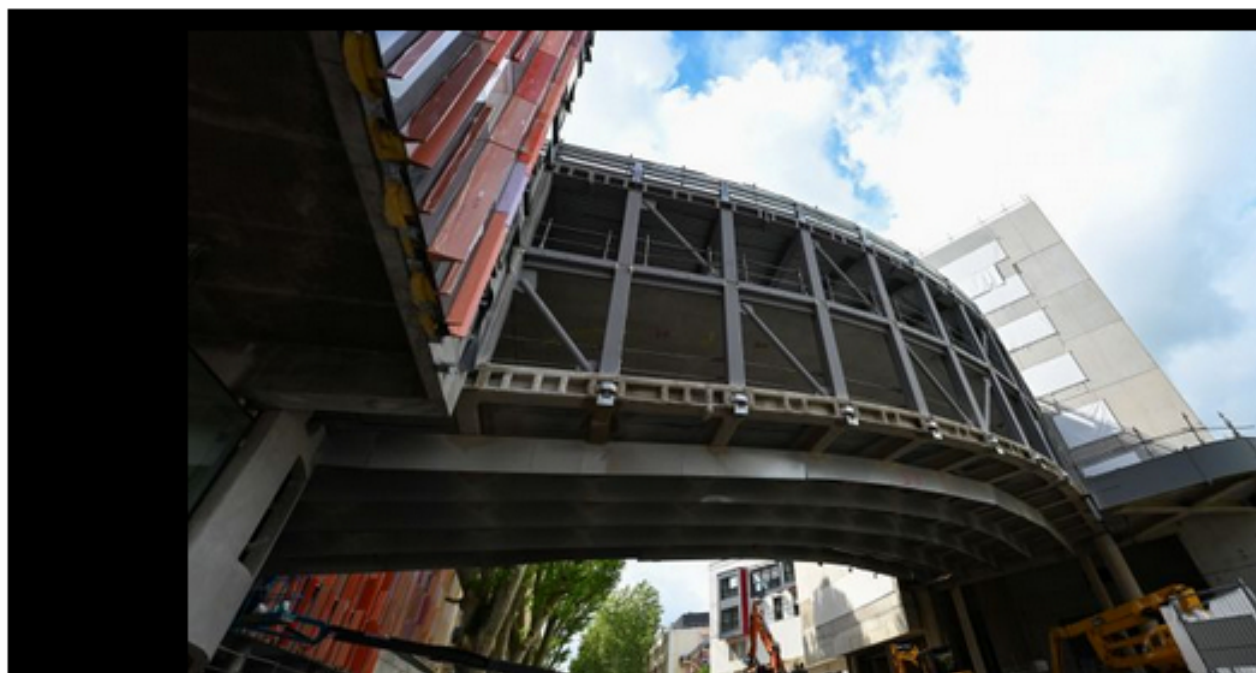
Êtes-vous en alerte ?

« Des informations nous sont transmises du niveau national. On suit cette évolution mais comme on sait que l'hantavirus est très peu transmissible, on n'a pas changé notre organisation. Des comités scientifiques sont en place pour l'organisation des rapatriements des Français à bord et ça va être très encadré. »

Lire aussi



Le centre Becquerel termine sa mue



Ce sera l'un des marqueurs de la révolution des soins que va impulser le centre Becquerel : un bâtiment pont au-dessus de la rue d'Amiens reliant l'ancien bâtiment au nouveau. Photo Stéphanie Péron Clément

Santé. Un vaisseau aux formes arrondies, à la façade inspirée par Monet, capable d'accueillir 1 000 patients par jour. C'est le futur bâtiment du centre de lutte contre le cancer Henri-Becquerel à Rouen, qui devrait être opérationnel en mars 2027. Visite du chantier en avant-première.

Même pas achevé et déjà en lice pour être le premier hôpital européen à bénéficier de la certification Well, qui salue un bâtiment hospitalier contribuant activement à la santé et au bien-être. C'est le nouvel immeuble du centre de lutte contre le cancer Henri-Becquerel, boulevard Gambetta à Rouen, qui est en cours d'achèvement. Il devrait être opérationnel en mars 2027. On l'a visité pour vous.

Pour comprendre la révolution de soins qui est en cours, il faut partir de l'origine, l'actuel centre Becquerel, avec son bâtiment ancien enserré dans la ville, sans parking, sans espace malgré ses plus de 1 000 salariés et sa double activité. Les hospitalisations d'une part et tous les autres soins ambulatoires (hôpital de jour, chimiothérapies, examens, consultations) d'autre part, soit un flux de 800 patients par jour.

MIEUX ACCUEILLIR

ET DAVANTAGE

« On arrive à saturation dans certains domaines », explique le directeur général adjoint Artus Paty. « Il y a par exemple des files d'attente en hématologie. Dans certains cas on doit faire passer des patients en urgence au détriment d'autres personnes aux pathologies moins urgentes ». Mais Becquerel est un centre de référence, se doit d'accueillir mieux et davantage.

C'est le premier objectif de ce nouveau bâtiment qui, avec 200 professionnels supplémentaires (des soignants mais aussi des professions techniques, portant le nombre de salariés à environ 1 300), va pouvoir connaître un flux de 1 000 patients par jour. L'essentiel de l'accueil va se faire dans le nouveau bâtiment car l'ancien va, d'ici 2028, être réservé au plateau technique sans cesse renouvelé (avec un deuxième IRM, un deuxième scanner, un troisième pet-scan, un sixième accélérateur de radiothérapie...).

UN BÂTIMENT CONÇU POUR

LE BIEN-ÊTRE, POUR LA SANTÉ

« Pour relier les deux bâtiments, un pont sur trois niveaux a été créé au-dessus de la rue d'Amiens. Cela permettra des circulations plus faciles et, pour garder un esprit convivial, la cafétéria y a été installée », précise Artus Paty. Un parking aussi pour éviter la saturation dans le secteur.

À cette offre de soins démultipliée s'ajoute un bâtiment conçu pour le bien-être et la santé. Sa façade arrondie apaise et sa large ouverture sur la ville le devrait aussi avec un espace multisport destiné aux lycéens et surtout un pôle de prévention santé « B4 » où tous les scolaires seront invités.

« Nous nous sommes inspirés d'un centre équivalent à Montpellier où les politiques publiques de prévention sont évaluées par des scientifiques et sans cesse réajustées en fonction des besoins et de leur efficacité. Nous nous concentrerons aussi sur les populations les plus vulnérables qui souvent souffrent d'un retard de diagnostic ».

« Le gymnase, « B4 », les façades orangées inspirées des Cathédrales de Monet : il faut changer l'image des centres de cancérologie, casser les codes et l'architecture retenue n'a qu'un seul but. Trouver un esprit cocon inspirant la bienveillance et la bientraitance », précise Artus Paty fier de ce projet à 100 M€. ■

Femme défenestrée au Havre. Pascale, « une personne adorable » qui hébergeait son meurtrier préssumé

Nicolas Le Jean

7-8 minutes

Incompréhension, mais surtout effroi et compassion pour la famille de la victime. Samedi 9 mai 2026, voilà ce qu'expriment les habitants du quartier du Havre où Pascale, 69 ans, a été défenestrée la veille. Le meurtrier présumé est toujours en garde à vue. Reportage.



Plusieurs habitants ou familiers du 20 rue Louis-Blanc, immeuble du quartier Tourneville où résidait la victime, ont livré

leur témoignage au Havre Paris Normandie - Nicolas Le Jean/
Paris Normandie



Par [Nicolas Le Jean](#)

Publié: 9 Mai 2026 à 18h35 Temps de lecture: 1 min

Cela revient souvent dans la bouche d'habitants ou de familiers de ce secteur de la rue Louis-Blanc, [au Havre](#) : ils n'ont pas fermé l'œil de la nuit. Samedi 9 mai 2026 en matinée, le drame qui s'est noué la veille au n°20, dans un immeuble du bailleur Alcéane, pèse encore lourdement sur l'atmosphère de ce coin de Tourneville. Pascale, 69 ans, a succombé à ses blessures après avoir été [défenestrée de son appartement](#), au 1^{er} étage.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Une couche de sable sur le trottoir témoigne des traces recouvertes de cet « homicide volontaire en état d'ivresse manifeste », [selon la qualification du parquet](#). Le suspect de ce crime, un homme « d'une cinquantaine d'années », a été interpellé sur place, peu après les faits qui se sont déroulés vers 16 h. Samedi, il se trouve toujours en garde à vue au commissariat du Havre, précise la procureure Soizic Guillaume dans son communiqué.

« Elle ne méritait pas ça »

« *Pascale était une femme adorable. Elle était très gentille et ne méritait pas ça* », témoigne son voisin du dessous. Il la connaissait « *depuis 15-20 ans* », lui montait son courrier et lui

rendait d'autres « *petits services* ». Ce voisin et d'autres témoins mentionnent que la sexagénaire souffrait d'une maladie et ne pouvait par ailleurs plus marcher toute seule.

« *Elle ne sortait quasiment plus de chez elle. De temps en temps, Yann lui faisait faire un petit tour au parc* », décrit un riverain. Yann, c'est le meurtrier présumé qu'il connaît bien.

« *Vraiment un ami* », même. L'habitant explique que le suspect résidait « *chez son beau-frère [à lui], au n°20, mais des fois, c'était compliqué entre eux. Un jour, il a vu la porte de Pascale ouverte et il le lui a signalé. Elle l'a invité à boire un verre et après, ils ne se sont plus quittés. Cela faisait deux ans et demi qu'elle l'hébergeait* ».

Un hébergement qui ne se doublait pas d'une relation sentimentale, selon cet interlocuteur et d'autres. « Les faits n'ont pas été commis dans un contexte intrafamilial », souligne d'ailleurs le parquet. Toutefois, pour l'ami de Yann, ce dernier, 54 ans, « *tenait à Pascale* ». « *Il me disait, elle, c'est un peu comme ma mère, et il s'occupait beaucoup de Pascale* » confie-t-il.

« Il avait un penchant pour l'alcool, mais ce n'est pas une excuse »

Seulement voilà, « *il y avait des disputes* ». Aux dires du voisin du dessous, il y en avait même « *tous les jours, et la nuit aussi. On entendait des cris, des choses jetées par terre* ». C'est d'ailleurs dans un contexte de « bruits d'une dispute et d'insultes », note le parquet, que l'irréparable a été commis. Selon le voisin, au cours de l'altercation, le mis en cause a jeté de la vaisselle dehors, depuis l'appartement. Puis « *Pascale ne*

s'est pas laissé faire. Elle a balancé son linge, à lui, par la fenêtre. Ça n'a pas dû lui plaire et 10 minutes après, c'était elle qui passait par la fenêtre ».



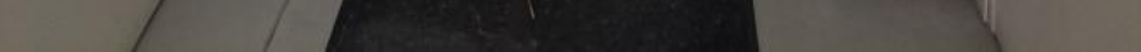
La victime, qui résidait au premier étage du 20 rue Louis-Blanc, a été défenestrée dans un contexte de dispute avec celui qu'elle hébergeait. - Nicolas Le Jean/ Paris Normandie

Meurtrier présumé, « *connu de la justice notamment pour des faits de violences* », précise le parquet, Yann n'en est pas moins dépeint comme quelqu'un de « *très gentil* » par son ami et plusieurs témoins. De l'incompréhension se manifeste donc. « *Je ne le voyais pas faire ça* », souffle cet homme croisé au bar-tabac-PMU Le Louis Blanc, lieu que fréquentait aussi le suspect. « *Il avait un penchant pour l'alcool, mais ce n'est pas une excuse* », ajoute l'homme.

Effroi et compassion pour la famille de la victime sont toutefois les sentiments dominants. « *Je suis sous le choc* », livre

sobrement cette dame. Cette autre, une jeune femme qui a tenté de porter secours à la victime et l'a vue expirer, dit avoir vécu « *un film d'horreur, hier* ». Versant empathie, « *on veut donner de la force à la famille. On est de tout cœur avec eux* », exprime-t-elle. « *Si on peut les aider, on le fera* », rebondit le voisin du dessous, qui a l'intention de « *faire une quête* » dans le quartier, pour contribuer au financement des obsèques de Pascale.





Un bouquet et plusieurs fleurs ornent la porte de l'appartement de la victime, placé sous scellés. - Nicolas Le Jean/Paris Normandie

Au coin supérieur droit de la porte de son appartement – sous scellés, une rose au gros bourgeon rouge a été accrochée. Un bouquet de fleurs orne la poignée. Et sur le paillason, encore des fleurs.

.
Lire aussi

[Étoiles gourmandes 2026 : au Williamsburg au Havre, des « pâtisseries généreuses faites maison »](#)

[Étoiles gourmandes 2026 : La Mouette, une épicerie coopérative et participative au Havre](#)

[Étoiles gourmandes 2026. Le Marché bio : consommer autrement et valoriser la production locale](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Havre](#)

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)



Près de Rouen, ce territoire lance son propre service de location longue durée de vélo électrique

Paris Normandie

5-6 minutes

La communauté de communes Caux-Austreberthe a lancé à l'occasion de sa toute première Fête du vélo, ce samedi 9 mai 2026, le dispositif Moca.vélo, qui permet aux habitants la location longue durée de vélos à assistance électrique.



Les vélos à assistance électrique pourront être loués pour une durée allant de un à douze mois. - Paris Normandie



Par la rédaction

Publié: 10 Mai 2026 à 13h34 Temps de lecture: 1 min

Le parc Auguste-Badin de [Barentin](#) a accueilli ce samedi 9 mai 2026 la toute première Fête du vélo de la [communauté de communes Caux-Austreberthe](#). Enfants et adultes du territoire ont profité du beau temps pour s'essayer aux deux-roues sous toutes leurs formes, vélos, BMX, trottinettes, rollers. Bourse aux vélos, balades sur la voie verte, ateliers d'autoréparation, de démonstration et d'initiation ont par ailleurs rythmé la journée entre 10 heures et 18 heures.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« Dans le cadre des déplacements domicile-travail, l'abonnement de la location est remboursable par l'employeur. »

Christophe Bouillon, président de la communauté de communes Caux-Austreberthe

En fin de matinée, la collectivité à l'organisation a profité de l'occasion pour présenter son nouveau dispositif, un service de location longue durée de vélos à assistance électrique baptisé Moca.vélo. Un nom qui l'inscrit dans la continuité de l'offre proposée en matière de mobilité douce par Caux-Austreberthe, son réseau de transport en commun (opérationnel depuis 2024) ayant pour nom [Moca](#), pour Mobilités Caux-Austreberthe.

« Ce dispositif permet aux habitants et actifs de plus de 14 ans

de la communauté de communes de louer un vélo à assistance électrique pour une durée variable, allant de 1, 3, 6 à 12 mois », a présenté le président de la collectivité Christophe Bouillon.

Entretien et accessoires inclus

Cette location comprendra également l'entretien du deux-roues avec une révision incluse et obligatoire tous les six mois, et la fourniture d'accessoires comme une sacoche, un panier, un harnais de visibilité, un rétroviseur ou encore une bombe anti-crevaison. Des vélos « longtail » (au format plus allongé) électriques adaptés aux familles seront également disponibles à la location. Ils permettent de transporter jusqu'à deux enfants à l'arrière.

Les tarifs vont de 30 à 40 euros par mois en fonction de la durée de location. Ils s'accompagnent d'un dépôt de garantie de 700 euros. Pour le longtail, le dépôt de garantie est de 1500 euros, et la location comprise entre 45 et 50 euros par mois (six mois de location maximum). *« Dans le cadre des déplacements domicile-travail, rappelle Christophe Bouillon, l'abonnement de la location est remboursable par l'employeur à hauteur de 50 % dans le secteur privé, et 75 % dans le secteur public. »*

Pour louer un MOCAvélo, il convient de réserver par téléphone au 02 49 62 31 78 ou en ligne sur mocavelo.caux-austreberthe.fr

Lire aussi



Accident sur la Sud 3 direction Rouen : un blessé et des bouchons

Paris Normandie

3-4 minutes

Lundi 11 mai 2026 au matin, un accident sur la Sud 3 de Rouen a fait un blessé et de nombreux ralentissements. Détails.



La semaine commence mal pour les automobilistes de la Sud 3... - Photo d'archives



Par la rédaction

Publié: 11 Mai 2026 à 08h08 Temps de lecture: 1 min

La semaine commence mal pour les automobilistes de la Sud 3 de Rouen. Le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Seine-Maritime indique qu'un accident s'est produit lundi matin peu avant 7h30 sur la N338, dans le sens sud-nord.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

L'automobiliste était seul au milieu de la chaussée. Blessé, il a été pris en charge par les pompiers.

Bouchons

La circulation est, toujours à l'heure actuelle, fortement ralentie dans le sens pour entrer dans Rouen, la voie de gauche étant neutralisée entre Le Grand-Quevilly et Le Petit-Quevilly, entre les PR 5+653 et 6.

Bison Futé annonce + 21 minutes de trajet. Il est recommandé d'éviter de passer par cette route.

Lire aussi



Des drones pour contenir la population de goélands argentés à Mers-les-Bains

Adam Saidane

6–7 minutes

Pour la deuxième année consécutive, la commune déploie une campagne de stérilisation des nids par drone. Une méthode jugée efficace, mais qui modifie aussi le comportement des oiseaux, qui sont redoutés pour leurs nuisances : vols de nourriture, cris stridents, fientes corrosives...



Par Adam Saidane

Publié: 11 Mai 2026 à 07h14 Temps de lecture: 2 min

Nicole, 69 ans, voit un nid de goélands argentés depuis son jardin, stérilisé l'an dernier. Après le passage d'un drone, organisé par la mairie, les œufs n'ont pas éclos, et les oiseaux l'ont fait savoir. « *Ils s'énervent, il y a beaucoup de nuisances* », raconte-t-elle. Les cris durent « *plus longtemps que quand un*

bébé goéland naît. Ça faisait mal au cœur, parce qu'on sentait le désespoir, on l'entendait ».

Un comportement qui s'expliquerait par l'incompréhension des oiseaux face à l'échec de la couvaison. « *Quand ils savent pourquoi un œuf n'éclop pas, ils l'écartent du nid* », explique Hugues Delhaye, ornithologue et guide au parc du Marquenterre. « *Mais couvrir pendant plusieurs semaines et se rendre compte qu'il ne donne rien sans savoir pourquoi crée de la frustration.* » Une frustration sonore, aussi : « *Quand ils vivent en groupe, ils font du bruit, mais là, ils sont plus énervés que s'il y avait des poussins à nourrir* ».

Réguler les naissances pour limiter les « inconvénients »

C'est pourtant pour limiter les nuisances que la mairie de Mers-les-Bains a lancé cette campagne, où pas moins de 333 nids avaient été recensés en 2024. Intimidation, vols de nourriture, ouverture de sacs-poubelle, cris, combats, fientes corrosives, gouttières bouchées par les débris de nid... Face à cette espèce « opportuniste », la commune évoque la nécessité de « *réguler des naissances trop nombreuses* ».

Avec 145 nids traités et 323 œufs stérilisés l'an dernier, la campagne a « *donné satisfaction* », affirme la mairie. Elle est renouvelée cette année pour « *globalement toutes les habitations privées sur le territoire communal dont la présence de nids aura été signalée par leurs propriétaires* ». C'est à nouveau la société Cominthesky, spécialisée dans les interventions par drone, qui se charge de l'opération. Deux

techniciens et deux drones seront mobilisés : l'un pour le repérage, l'autre pour l'aspersion d'huile végétale sur les œufs.

Après aspersion, le développement de l'œuf est stoppé sans le détruire, ce qui empêche une seconde ponte. « *Ce procédé leurre les oiseaux, qui continuent à couver normalement* », explique la ligue de protection des oiseaux, plutôt que de pondre à nouveau. « *Au bout de deux ou trois ans, les couples constatant que leurs œufs sont stériles choisissent un autre lieu de nidification.* » Les effectifs diminuent alors « *régulièrement sur les secteurs traités* ». L'objectif affiché par la commune est d'offrir aux goélands « *une zone de repli pour la nidification* », vers les toits de bâtiments communaux, hangars et autres zones non traitées. Le procédé, présenté comme « *totalelement inoffensif* » pour les humains, les animaux et les autres oiseaux, selon la mairie, nécessite une autorisation annuelle de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).

« Ça fait partie du paysage »

Côté commerces, les goélands sont présents, mais ne jouent pas tant aux pique-assiettes. « *Ils défèquent sur les sièges, les bannes, mais c'est normal* », décrit Didier, gérant du restaurant La Terrasse, à Mers-les-Bains. « *Ça fait partie du paysage. C'est invasif à certains endroits, mais ici, je ne suis pas embêté.* » Ancien propriétaire d'un établissement au Tréport, plus exposé selon lui en raison du port, il se souvient avoir dû laver ses carreaux jusqu'à « *deux fois par jour* » à cause des fientes.

Nicole, elle, ne regrette pas la stérilisation. Mais les cris entendus depuis sa fenêtre l'ont marquée. « *J'ai trouvé ça vraiment triste pour le petit couple de goélands. Même si on ne les aime pas trop, car il y en a beaucoup.* »

Lire aussi

PN

[Étoiles gourmandes 2026 : à Dieppe, quel sera votre candidat favori dans la catégorie Plaisir sucré ?](#)



[Étoiles gourmandes 2026 : à Dieppe, quel sera votre candidat](#)

[favori dans la catégorie Restaurant ?](#)



[« Ça va être la fête » : le Rex prépare une grande soirée pour ses 5 ans à Veules-les-Roses](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Mers-les-Bains \(Somme\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Dieppe](#)





[Étoiles gourmandes 2026 : à Dieppe, Le Turbot joue la carte du poisson et d'un dessert signature](#)



Video

[Étoiles gourmandes 2026 : la Tasse et le biscuit, l'inspiration cosy british à Dieppe](#)





[Étoiles gourmandes 2026 : Moment Café, une adresse chaleureuse à Dieppe](#)



[Étoiles gourmandes 2026 : la belle étape aux Tables de la gare](#)



[Étoiles Gourmandes 2026 : aux glaces du pays de Bray, du lait à la glace artisanale, à Bully](#)





[Étoiles gourmandes 2026 : 400 épiceries fines se piquent de la Moutarde Dupont, audacieuse et locale](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

« Monsieur le Président, aidez-moi » : ces lettres de détresse qui finissent à la préfecture de l'Eure

Guillaume Hamonic

6–8 minutes

Chômage, logement, solitude, conflits de voisinage... Dans l'Eure, des centaines d'habitants écrivent chaque année au président de la République. Leurs lettres finissent souvent à la préfecture.



Par [Guillaume Hamonic](#)

Publié: 10 Mai 2026 à 21h21 Temps de lecture: 2 min

Madame, vous avez appelé l'attention du président de la République... » Quand ils ne savent plus vers qui se tourner, certains citoyens écrivent directement au président de la République.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Une bouteille à la mer adressée à Emmanuel Macron, parfois même à Brigitte Macron ou encore au premier ministre, pour parler chômage, solitude, logement insalubre ou voisinage

infernale.

Environ 500 courriers par an

À la préfecture de l'Eure, ces courriers arrivent chaque semaine sur le bureau de Maud Lucas, agent au bureau de la représentation de l'État. « *Souvent, c'est le dernier recours* », résume-t-elle.

Le parcours de ces lettres commence généralement sur Internet. Les messages envoyés à [l'Élysée](#) sont d'abord lus par les agents du service courrier de la présidence. Une partie reste traitée à Paris, mais « *les trois quarts partent ensuite dans les départements* », explique Maud Lucas. Quand l'auteur habite dans l'Eure, le dossier est transmis à la préfecture.

Chaque année, environ 500 courriers arrivent ainsi dans son service. Un tiers provient directement de la présidence de la République. Les autres sont adressés au préfet, parfois au premier ministre ou à différents ministères.

Depuis huit ans qu'elle occupe ce poste, Maud Lucas voit revenir les mêmes détresses. « *Ces derniers temps, ce sont surtout des gens qui ne trouvent pas de travail ou qui sont dans une grande précarité.* » Beaucoup racontent avoir déjà frappé à toutes les portes sans succès. Alors ils tentent celle du chef de l'État.

Les gens ont besoin d'écrire, de raconter leur vie, de lâcher quelque chose. »

Maud Lucas, Agent au bureau de la représentation de l'État

« *Des gens écrivent à [Brigitte Macron](#) en disant : "Je vois que*

*vous êtes bienveillante, proche des gens, je ne sais plus quoi faire.” » Dans ces lettres, il y a souvent moins une demande politique qu’un appel humain. Une femme handicapée vivant dans sa voiture réclame un logement. Un retraité appelle à l’aide : avec une maigre retraite, il vit dans un logement insalubre : « *J’aimerais pouvoir finir mes jours dans un endroit propre...* »*

Certains écrivent au crayon à papier, sur plusieurs pages couvertes de fautes. D’autres rédigent de véritables nouvelles de 15 ou 16 pages manuscrites d’une écriture impeccable.

« *Les gens ont besoin d’écrire, de raconter leur vie, de lâcher quelque chose* », observe Maud Lucas. Son rôle n’est pourtant pas de résoudre directement les situations. « *Je suis une passeuse* », estime-t-elle. Son travail consiste à trouver le bon interlocuteur : France Travail pour une recherche d’emploi, une assistante sociale, le centre communal d’action sociale, une mairie, les services de police ou de gendarmerie. Parfois, le simple fait qu’un service de la préfecture relance un dossier permet de débloquer le dialogue.

À bout de forces

Certaines histoires la marquent durablement. Comme cette mère isolée qu’elle avait fini par avoir au téléphone, en pleurs, à bout de forces. Après intervention des services compétents, une solution d’hébergement a finalement été trouvée. « *Elle m’a rappelée en pleurant encore, mais de joie cette fois.* »

Les remerciements existent. « *Des gens nous écrivent juste*

pour dire merci d'avoir pris le temps de répondre. » Mais il y a aussi les cas plus lourds. Des personnes désespérées évoquent parfois des intentions suicidaires dans leurs lettres. Dans ces situations, la présidence le signale explicitement à la préfecture. *« On porte une attention particulière à ces dossiers-là. »*

« Les gens pensent que le préfet ou le président vont forcément pouvoir régler leur problème. Mais souvent, les services compétents ont déjà été saisis et la réponse ne leur convenait pas. » Et même sans solution concrète, ces courriers ne restent pas lettres mortes.

Lire aussi



[Étoiles gourmandes 2026 : Chocolartiste, l'artiste qui livre ses secrets de fabrication](#)



Agriculture. Pas si simple de « normandiser » les cheptels sur le sol normand

Philippe Dufresne

7-8 minutes

La Région a la volonté de faire monter en puissance la race normande dans le cheptel bovin en Normandie. Deux millions d'euros ont été mis sur la table. C'est une vraie incitation mais elle n'est pas suffisante. La « normandisation » n'est pas qu'une affaire de finances.



Par [Philippe Dufresne](#)

Publié: 11 Mai 2026 à 06h49 Temps de lecture: 1 min

Sur le papier, croiser des vaches de race Normande dans les pâtures de Normandie semble logique. Dans la réalité, c'est une autre histoire. Si les bovins normands sont réputés pour fournir du lait mais aussi de la viande de qualité, ils subissent la forte concurrence d'animaux très performants dans chaque domaine.

« Comparée à une laitière de race Normande, une

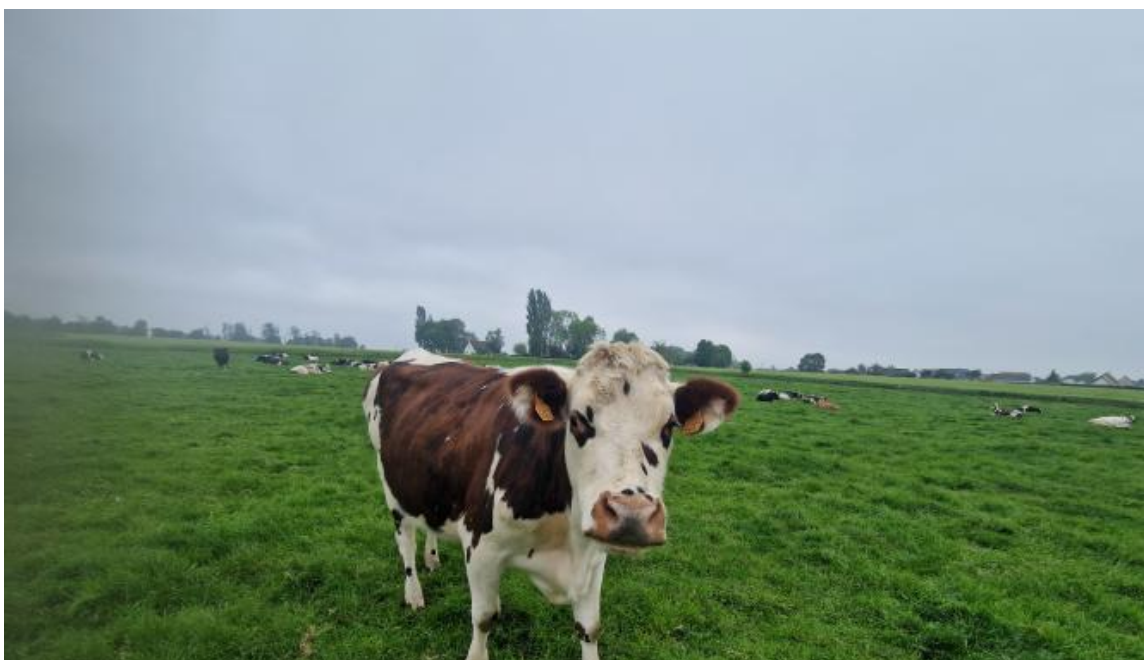
Prim'Holstein produit 2 000 litres de lait de plus par an et par animal. Quand un éleveur ne fait que du lait, ça compte », résume Jocelyn Pesqueux, agriculteur à Allouville-Bellefosse. Installé en polyculture élevage, il veille sur 120 vaches laitières et fournit aussi de la viande bovine. Son cheptel compte 50 % de race Normande. « *C'est un choix dicté par mon intérêt pour cette race et aussi par plaisir* ».

Une vache Prim'Holstein produit 2 000 litres de lait de plus par an et par animal, qu'une Normande

Jocelyn Pesqueux, Éleveur à Allouville-Bellefosse

La moitié d'un troupeau constitué de Normandes, voilà de quoi faire rêver le président de la Région Normandie. Hervé Morin soutient une politique de « *normandisation des cheptels* ».

Depuis 2016, la collectivité a multiplié les efforts, mobilisant 2 millions d'euros pour inciter les éleveurs à favoriser cette race et, surtout, pour enrayer la baisse du cheptel. Dernièrement, Hervé Morin a participé, avec Clotilde Eudier, la vice-présidente en charge de l'agriculture, de la pêche et de la forêt, à un bilan de la politique régionale de « normandisation » des élevages.





La race Normande continue à perdre du terrain malgré les efforts de la Région. - Philippe Dufresne / Paris Normandie

400 éleveurs accompagnés

Il y a des résultats concrets, avec près de 400 éleveurs accompagnés et 12 000 équivalents bovins subventionnés. Malgré cela, la race Normande continue de voir ses effectifs diminuer chaque année. *« Les résultats obtenus grâce à la mobilisation régionale depuis 2026 sont encourageants mais ne doivent pas masquer les défis structurels. Nous devons poursuivre et amplifier les efforts collectifs en faveur de la préservation durable de cette race emblématique, indissociable de notre territoire et de sa valeur agricole. La préservation de la race normande est une responsabilité partagée. Elle concerne l'ensemble des acteurs du territoire : les pouvoirs publics, bien sûr, mais aussi les filières de transformation, la distribution et les consommateurs »*, insiste le président de la Région.

Valoriser les atouts de cette race

Des propos qui semblent venir en échos à l'analyse de Jocelyn Pesqueux. *« L'incitation financière, c'est bien mais ce n'est pas tout. Il faudrait peut-être aussi intervenir au niveau de la production agroalimentaire, des concours de races, de la mise en valeur des Normandes et des lycées agricoles. Il faut rappeler et valoriser les atouts de cette race. Globalement, le*

cheptel bovin baisse. Mais il faudrait insister sur l'intérêt du lait de vache Normande. Pour le fromage de neufchâtel par exemple, il faut 60 % minimum de vaches Normandes. »

La Région travaille justement dans ce sens. En 2023, elle a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) destiné aux laiteries visant à obtenir une meilleure rémunération des éleveurs engagés dans la « normandisation ». Cinq entreprises laitières se sont engagées à accompagner les projets de « normandisation » de leurs producteurs : la coopérative Isigny Sainte-Mère, les laiteries Gillot et Graindorge, la coopérative des Maîtres laitiers du Cotentin et la fromagerie REO (soit plus de 8 000 bovins normands financés).



Pour Jocelyn Pesqueux, il faudrait aussi sensibiliser les élèves des lycées agricoles aux atouts de la race Normande. - Philippe Dufresne /Paris Normandie

« Aujourd'hui, 85 % des éleveurs engagés dans

la normandisation du cheptel et l'ensemble des laiteries ayant répondu à l'AMI valorisent le lait sous signes officiels de qualité, principalement en AOP », assure la Région. Profitant de cette dynamique, un deuxième AMI a été lancé en 2025, avec l'engagement renouvelé de plusieurs laiteries et l'ouverture prochaine à de nouveaux partenaires, comme Lactalis.

La viande aussi

La race Normande est aussi réputée pour la qualité de sa viande. C'est un autre levier à activer. La Région Normandie annonce une « *évolution du cahier des charges de la STG (spécialité traditionnelle garantie) Boeuf traditionnel de race normande et la structuration d'une marque collective* ».

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières actualités politiques [en cliquant ici](#) Lire aussi



[Étoiles gourmandes 2026 : à Grémonville, « Les douceurs d'Eugénie » et ses glaces au lait de chèvres](#)



La DITP va devenir la direction des services publics et récupérer une partie des missions de la Dinum

Par Victoria Beurnez

7-9 minutes

Ce n'est finalement pas une fusion qui se profile à l'horizon. Alors que Sébastien Lecornu, le Premier ministre, avait annoncé, jeudi 30 avril, [le mariage](#) de la direction interministérielle du numérique (Dinum) et de la direction interministérielle de la transformation publique (DITP), les choses se précisent. Une semaine après avoir créé la stupéfaction, son gouvernement finit par apporter une clarification de taille, quitte à s'éloigner sensiblement des propos du Premier ministre : la fusion ne sera que partielle.

Alors que le Premier ministre avait annoncé un regroupement de la DITP et de la DINUM dans une seule autorité du numérique et de l'IA, la DITP restera bien finalement autonome et absorbera même une partie des effectifs de la Dinum. Cette dernière verra partir les postes et missions liés à l'accessibilité, aux démarches de service public, relevant plus généralement du service aux usagers du service public.

“La Dinum a aujourd'hui certaines fonctions qui ne relèvent pas

du rôle d'architecte du numérique de l'État, mais davantage d'une vision portée sur les usagers de services publics : la qualité des démarches en ligne, l'accessibilité, le bouton 'je donne mon avis' tout simplement", explique-t-on au sein du cabinet de David Amiel. Ces missions seront logiquement confiées à la DITP dans son nouveau rôle de direction des services publics. "La DITP a développé une bonne expertise, il est logique qu'elle intègre ces missions", continue le cabinet du ministre de l'Action et des Comptes publics.

"Direction des services publics"

La DITP devrait donc voir son rôle – et très probablement ses effectifs – augmenté, notamment avec une *"articulation plus forte avec le réseau France Services, qui maille correctement le territoire national : la nouvelle direction des services publics prendra cela en charge"*, précise le cabinet de David Amiel, chargé d'opérationnaliser ces restructurations. Pour l'heure, le cabinet ne se prononce pas sur une évolution des missions de l'Agence nationale pour la cohésion des territoires (ANCT), qui chapeaute France Services, indiquant simplement que sur le *"cas particulier des maisons France Service, il y aura un travail à faire de rapprochement"*.

Lire aussi : [Le Premier ministre sème la confusion sur l'orientation de la réforme de l'État](#)

Pour l'occasion, la DITP prendra par ailleurs le nouveau nom de Direction du service public. Après la direction générale de la modernisation de l'État (DGME), le secrétariat général de la

modernisation de l'action publique (SGMAP) et la DITP, ce sera le quatrième changement de nom en vingt ans pour l'administration chargée de piloter la réforme de l'État. Au passage, le Premier ministre a souhaité s'immiscer dans la tutelle politique de cette future direction : alors que le ministre de l'Action et des Comptes publics David Amiel exerçait jusqu'ici seul l'autorité sur cette direction, il devra désormais la partager avec le Premier ministre. Une reprise en main.

En parallèle, la direction interministérielle du numérique va devenir "Ariane", l'Autorité pour l'IA et le numérique de l'État, sous la tutelle conjointe du Premier ministre Sébastien Lecornu et de David Amiel. Ses missions seront recentrées sur son rôle "d'architecte" du numérique, à savoir sa capacité à homogénéiser, réorganiser les infrastructures numériques de l'État.

"Il y a l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information, pour le côté cyber, mais si nous voulons être forts face à la menace cyber, il faut que les systèmes d'information de l'État soient en ordre, rangés", explique l'entourage du ministre. La future "Ariane" aura ainsi autorité pour "imposer" aux ministères ces nouvelles règles d'usage en matière de numérique, de définir une doctrine harmonisée et, surtout, de la faire respecter auprès des ministères. *"L'autorité se construit par le souffle politique qu'on lui donne",* explique le cabinet.

"Un changement de posture"

Au cabinet de David Amiel, on ne parle pas seulement d'un

changement de nom cosmétique, mais aussi *“d’un changement de posture”*, qui pourra éventuellement s’accompagner de textes réglementaires. En réalité, cette évolution des missions de la Dinum a déjà débuté, avec, en début d’année, une extension de son périmètre de contrôle, notamment sur l’achat de logiciels, ainsi qu’avec la circulaire sur les achats numériques de l’État.

Lire aussi : [Pour lutter contre la cybersécurité dysfonctionnelle des ministères, l’État opte pour une réorganisation](#)

“L’idée est d’avoir un architecte technique capable d’homogénéiser les standards techniques, de rationaliser l’infrastructure et les protocoles de communication, c’est comme cela que nous serons plus résistants. Les systèmes d’information mieux rangés ont moins de failles, et sont plus facilement auditable par l’Anssi”, ajoute-t-on. Cette nouvelle entité sera aussi chargée de mutualiser un maximum les infrastructures pour rationaliser les coûts.

L’Anssi, qui par ailleurs ne voit pas ses missions de cyber-gendarmerie évoluer, si ce n’est par une collaboration renforcée avec “Ariane”. Cette collaboration veillera notamment à faire appliquer les bases réglementaires en matière de cybersécurité, à savoir le RGPD ou le label SecNumCloud lorsqu’il est nécessaire. *“Nous devons garder en tête tous ces standards pour bien comprendre où vont nos données”*, explique le cabinet.

Cette dernière devra aussi devenir un *“point de référence”* pour structurer le dialogue avec la filière du numérique, notamment pour *“influer sur les standards techniques de solutions*

souveraines, françaises ou européennes, qui doivent coller à une doctrine homogène de l'État".

Deux préfigurateurs seront nommés

Dans les prochaines semaines, deux préfigurateurs de ces nouvelles entités devraient être nommés pour commencer les travaux, sous l'autorité de David Amiel et de Sébastien Lecornu. Difficile de deviner, pour l'heure, les impacts qu'auront ces évolutions sur les rôles respectifs de Thierry Lambert et Stéphanie Schaer, les actuelles têtes de ces directions interministérielles, et s'ils seront eux-mêmes chargés de la préfiguration, ou si l'exécutif se tournera vers de nouveaux profils.

Lire aussi : [Stéphanie Schaer : "Pour affirmer le rôle de la Dinum en tant que CTO de l'État, nous misons sur l'édiction de normes et l'audit »](#)

Qui que ce soit, ces préfigurateurs seront chargés de définir un calendrier de déploiement pour ces deux nouvelles directions, et d'informer "*en bonne et due forme*" les agents de chacune des évolutions auxquelles ils devront s'attendre. Car, par définition, des personnels seront transférés de la Dinum vers la DITP. "*Qui, combien, ce sont des directeurs responsables qui le diront en temps voulu, même si ces transferts sont hautement probables*", logiquement dans les missions attenantes aux démarches numériques, à l'accessibilité, et aux services aux usagers.

Se pose alors la question de LaSuite numérique, ou encore de

beta.gouv, l'incubateur des services numériques publics aujourd'hui rattaché à la Dinum. Si le premier concerne des services proposés aux agents, il ne relève cependant pas d'un rôle d'architecte du numérique à proprement parler et devrait, en toute logique, sortir de ses missions. La Dinum devra-t-elle alors renoncer à l'opérationnalisation des outils qu'elle a construits et peu à peu imposés dans l'administration ?

Fonction publique d'État : le salaire net moyen a franchi la barre des 3 000 euros en 2024

Par Marie Malaterre

4-5 minutes

L'Insee a livré [ses derniers chiffres](#) sur les salaires des agents de la fonction publique dans les trois versants au titre de l'année 2024. Il en ressort, dans la fonction publique de l'État, un salaire net moyen en équivalent temps plein (ETP) en hausse de 3,1 % (en euros constants), à 3 018 euros nets par mois. Sachant que cette donnée prend en compte tous les agents civils des ministères et des établissements publics, fonctionnaires ou non. Cette hausse est principalement portée par les agents de catégorie A dont le salaire net moyen progresse de 3,4 %. Pour les non-fonctionnaires, l'augmentation est de 2,2 %.

Dans les deux autres versants, la rémunération moyenne est moindre, soit 2 317 euros nets par mois dans la territoriale et 2 869 euros dans l'hospitalière.

Lire aussi : [Salaires, conditions de travail : l'envie de quitter la fonction publique se propage de façon préoccupante chez les agents](#)

En équivalent temps plein (ETP) pour les agents civils de la

fonction publique de l'État, la hausse s'élève à 4,7 %, après une augmentation de 4,4 % en 2023. Cette progression s'explique en partie par des mesures générales : l'augmentation de 1,5 % de la valeur du point d'indice de la fonction publique à compter de juillet 2023, qui a un effet, en année pleine, sur 2024. De plus, l'attribution au 1^{er} janvier 2024 de 5 points d'indice pour l'ensemble des fonctionnaires et contractuels rémunérés sur la base du point d'indice a également pesé dans la balance.

À ces dispositifs généraux se sont ajoutées des mesures de revalorisation salariale propres à certains ministères, mises en œuvre au cours de l'année 2023 et produisant leurs effets en 2024. C'est par exemple le cas au ministère de l'Éducation nationale, de la Justice ou encore de l'Intérieur. *“Ces mesures ciblant principalement la partie indemnitaire de la rémunération des agents publics jouent un rôle de premier ordre dans l'augmentation du salaire net moyen, et ce malgré la non-reconduction de la garantie individuelle de pouvoir d'achat (Gipa) et la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle (PPAE)”*, précisent les auteurs de l'étude.

L'Insee met aussi en avant pour l'État une rémunération nette moyenne en hausse pour “les personnes en place”, c'est-à-dire les agents présents depuis deux ans chez le même employeur et sans changement de quotité de temps de travail. Une situation qui concerne 61 % des effectifs de la fonction publique de l'État en 2023, soit 68 % de titulaires et 46 % de non-titulaires.

Une prime à la fidélité

Le salaire net moyen de ce groupe d'agents présents deux années consécutives, appelé rémunération nette moyenne des personnes en place (RMPP), augmente de 3,9 % en euros constants entre 2023 et 2024. La hausse est un peu plus forte chez les fonctionnaires titulaires, à 4 %, que chez les non-titulaires, à 3,5 %.

L'Insee explique que la hausse du salaire moyen de l'ensemble des agents de la fonction publique de l'État en 2024 se décompose entre les évolutions des salaires et des effectifs de différents "groupes" d'agents. Les agents en place, mais aussi les "entrants", soit 24 % des effectifs sur la période, les "sortants", qui représentent 25 % des agents, et enfin 9 % sont comme "fluctuants". Soit ils n'ont travaillé qu'une partie de 2023 ou une partie de 2024, soit ils ont changé d'employeur ou de quotité de temps de travail. Ainsi, l'augmentation de la rémunération nette moyenne des personnes en place contribue pour 2,5 points à la hausse d'ensemble. L'écart de rémunération entre les entrants et les sortants accroît cet effet, mais à la marge, de 0,2 point.

Par ailleurs, l'évolution du salaire net moyen des "fluctuants", un groupe où les femmes, les plus jeunes et les non-fonctionnaires sont notamment surreprésentés, contribue à la hausse pour 0,1 point. Enfin, les variations d'effectifs de l'ensemble de ces groupes contribuent pour 0,2 point à l'évolution du salaire net moyen dans la fonction publique de l'État.